

ANNEXES

ANNEXE A

CADRE DE RÉSULTATS DU GPE 2025

Acronymes :

AC	année civile (1 ^{er} janvier – 31 décembre)
Ex.	exercice (1 ^{er} juillet – 30 juin)
DP	domaine prioritaire
ESPIG	Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation
GESI	égalité des genres et inclusion sociale
GCTI	groupe consultatif technique indépendant
N	Nombre
n.d.	non disponible
d.i.	données insuffisantes
PP	pays partenaire du GPE
PPFC	pays partenaire du GPE touché par la fragilité et les conflits
s.o.	sans objet

Pour plus d'informations sur les valeurs de référence, les jalons, les points de référence et les cibles, veuillez consulter l'annexe B. Notes techniques sur les données des indicateurs.

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible
---	------------	-------------	---------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

➤ BUT Produire rapidement des résultats en matière d'accès, d'apprentissage et d'égalité des genres dans le secteur de l'éducation grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients, conçus pour le 21^e siècle

INDICATEURS MESURANT LES PROGRÈS SECTORIELS

1 Accès ; éducation préscolaire	Proportion de pays dotés d'un cadre juridique garantissant au moins une année d'éducation préscolaire gratuite et obligatoire (Basé sur l'indicateur de l'ODD 4.2.5) <i>Source : Institut de statistique de l'UNESCO</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de pays		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025	
		Total	34,8						s.o.	
		PPFC	18,5						s.o.	
		N	66 PP (27 PPFC)							
2 Accès ; éducation préscolaire ; égalité des genres	Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire (indicateur de l'ODD 4.2.2) <i>Source : Institut de statistique de l'UNESCO</i> UNITÉ D'ANALYSE : taux de participation		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025	
		Total	62,4						76,0	
		PPFC	59,8						76,2	
		Fille	59,2						s.o.	
3 Accès ; égalité des genres	i) Taux bruts d'admission en dernière année du a) primaire, b) premier cycle du secondaire (indicateur de l'ODD 4.1.3) <i>Source : Institut de statistique de l'UNESCO</i> UNITÉ D'ANALYSE : taux bruts d'admission en dernière année d'études		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025	
		Total	a)	74,7						79,8
			b)	55,1						64,8
		PPFC	a)	68,3						72,1
			b)	42,6						45,6
		Fille	a)	73,1						s.o.
			b)	52,5						s.o.
		N	a)	59 PP (26 PPFC)						
	b)	60 PP (26 PPFC)								

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible		
3 Accès ; égalité des genres	ii) Taux d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire ; c) le deuxième cycle du secondaire (indicateur de l'ODD 4.1.4) Source : Institut de statistique de l'UNESCO UNITÉ D'ANALYSE : <i>taux d'enfants non scolarisés</i>		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025		
		Total	a)	20,3						8,7	
			b)	26,0							15,2
			c)	45,8							34,9
		PPFC	a)	23,1							12,8
			b)	25,8							15,8
			c)	44,8							29,2
		Fille	a)	21,0							s.o.
			b)	27,6							s.o.
			c)	50,1							s.o.
		Population rurale	a)	24,8							s.o.
			b)	30,9							s.o.
			c)	52,7							s.o.
		Quintile le plus pauvre	a)	37,7							s.o.
			b)	45,1							s.o.
			c)	66,8							s.o.
		N	a)	52 PP (25 PPFC)							
			b)	52 PP (25 PPFC)							
			c)	52 PP (25 PPFC)							
		4 Équité, efficacité et volume du financement national	i) Proportion de pays dont la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation atteint ou dépasse 20 % en pourcentage des dépenses publiques totales (volume du financement national) Source : Documents du budget national compilés par le GPE UNITÉ D'ANALYSE : % de pays		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)
				Total		57,1	71,0				
PPFC				55,6	75,9					s.o.	
N				63 PP (27 PPFC)	62 PP (29 PPFC)						
ii) a) Proportion de pays où l'équité, l'efficacité et le volume du financement national consacré à l'éducation sont évalués Source : Évaluation des facteurs favorables par le GCTI b) Proportion de pays qui progressent face aux défis identifiés en matière d'équité, d'efficacité et de volume du financement national consacré à l'éducation Source : Suivi périodique du pacte de partenariat UNITÉ D'ANALYSE : % de pays			(AC)	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)		
	Total		a)	s.o.	3,9					s.o.	
			b)	s.o.	s.o.					s.o.	
	PPFC		a)	s.o.	5,6					s.o.	
			b)	s.o.	s.o.					s.o.	
	N		a)	s.o.	76 PP (36 PPFC)						
	b)	s.o.	s.o.								

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible	
5 Égalité des genres ; inclusion ; forte capacité organisationnelle	i) Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou vivant en union libre avant l'âge de 18 ans (indicateur de l'ODD 5.3.1) Source : UNICEF et Secrétariat du GPE UNITÉ D'ANALYSE : % de femmes		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)	
		Total	34,0	33,3					s.o.	
		PPFC	30,1	29,9					s.o.	
		N	47 PP (19 PPFC)	48 PP (22 PPFC)						
	ii) a) Proportion de pays dans lesquels la planification et le suivi intégrant la notion de genre sont évalués Source : Évaluation des facteurs favorables par le GCTI b) Proportion de pays réalisant des progrès en vue de l'élimination des obstacles aux activités de planification et de suivi intégrant la notion de genre Source : Suivi périodique du pacte de partenariat c) Proportion de pays dans lesquels la planification et le suivi intégrant la notion de genre sont évalués et qui disposent d'un cadre législatif garantissant le droit à l'éducation pour tous les enfants Source : Contrôle de l'exhaustivité de la documentation relative à l'évaluation des facteurs favorables UNITÉ D'ANALYSE : % de pays		(AC)	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)	
		Total	a)	s.o.	3,9					s.o.
			b)	s.o.	s.o.					s.o.
			c)	s.o.	100,0					s.o.
		PPFC	a)	s.o.	5,6					s.o.
			b)	s.o.	s.o.					s.o.
			c)	s.o.	100,0					s.o.
		N	a)	s.o.	76 PP (36 PPFC)					
			b)	s.o.	s.o.					
			c)	s.o.	3 PP (2 PPFC)					
		6 Apprentissage ; égalité des genres	Proportion d'enfants et de jeunes : a) en 2e ou 3e année du primaire ; b) en fin de cycle primaire ; et c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins le niveau minimal de compétences en i) lecture et ii) mathématiques (indicateur de l'ODD 4.1.1) Source : Institut de statistique de l'UNESCO UNITÉ D'ANALYSE : % d'enfants		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025
Total				a) i)	34,8					
	ii)			36,5						n.d.
	b) i)			27,1						45,1
	ii)			24,7						46,4
	c) i)			d.i.						n.d.
	ii)			d.i.						n.d.
PPFC	a) i)			29,9						n.d.
	ii)			30,8						n.d.
	b) i)			16,6						n.d.
	ii)			17,1						n.d.
	c) i)			d.i.						n.d.
	ii)			d.i.						n.d.

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible		
6 Apprentissage ; égalité des genres	suite	Fille	a) i)	29,8					s.o.		
			ii)	31,4					s.o.		
			b) i)	26,4					s.o.		
			ii)	21,6					s.o.		
			c) i)	d.i.					s.o.		
			ii)	d.i.					s.o.		
		N	a) i)	33 PP (15 PPFC)							
			ii)	33 PP (15 PPFC)							
			b) i)	24 PP (10 PPFC)							
			ii)	28 PP (12 PPFC)							
			c) i)	d.i.							
			ii)	d.i.							
		7 Enseignement de qualité ; égalité des genres	i) Proportion d'enseignants du : a) préscolaire ; b) cycle primaire ; c) premier cycle du secondaire ; d) deuxième cycle du secondaire disposant des qualifications minimales requises (indicateur de l'ODD 4.c.1) Source : Institut de statistique de l'UNESCO UNITÉ D'ANALYSE : % d'enseignants		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025
				Total	a)	59,3					
	b)			77,1						83,9	
	c)			72,2						86,6	
	d)			72,4						84,8	
PPFC	a)			d.i.							n.d.
	b)			78,7							87,6
	c)			70,8							n.d.
	d)			70,7							n.d.
Femme	a)			60,8							s.o.
	b)			76,1							s.o.
	c)			72,9							s.o.
	d)			72,0							s.o.
N	a)			41 PP (d.i. PPFC)							
	b)			50 PP (20 PPFC)							
	c)			30 PP (14 PPFC)							
	d)			32 PP (16 PPFC)							

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible	
7 Enseignement de qualité ; égalité des genres	ii) Proportion de pays dans lesquels la qualité de l'enseignement est évaluée <i>Source : Documents des outils sur l'observation en classe compilés par le Secrétariat du GPE</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de pays		(AC)	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)	
		Total	s.o.	51,3					s.o.	
		PPFC	s.o.	50,0					s.o.	
		N	s.o.	76 PP (36 PPFC)						
8 Forte capacité organisationnelle ; égalité des genres ; inclusion	i) Proportion de pays communiquant des données sur au moins 10 des 12 indicateurs internationaux de l'éducation à l'Institut de statistique de l'UNESCO <i>Source : Institut de statistique de l'UNESCO et Secrétariat du GPE</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de pays		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)	
		Total	44,7	38,2					s.o.	
		PPFC	27,8	22,2					s.o.	
		N	76 PP (36 PPFC)	76 PP (36 PPFC)						
	ii) a) Proportion de pays dans lesquels la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments factuels sont évaluées <i>Source : Évaluation des facteurs favorables par le GCTI</i> b) Proportion de pays affichant des progrès au regard des obstacles recensés en ce qui concerne la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments factuels <i>Source : Suivi périodique du pacte de partenariat</i> c) Proportion de pays dans lesquels la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments factuels sont évaluées, et qui communiquent les principales statistiques relatives de l'éducation ventilées en fonction des enfants en situation de handicap <i>Source : Contrôle de l'exhaustivité de la documentation relative à l'évaluation des facteurs favorables</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de pays		(AC)	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)	
		Total	a)	s.o.	3,9					s.o.
			b)	s.o.	s.o.					s.o.
			c)	s.o.	66,7					s.o.
		PPFC	a)	s.o.	5,6					s.o.
			b)	s.o.	s.o.					s.o.
			c)	s.o.	50,0					s.o.
		N	a)	s.o.	76 PP (36 PPFC)					
			b)	s.o.	s.o.					
c)	s.o.		3 PP (2 PPFC)							
iii) a) Proportion de pays dans lesquels la coordination sectorielle est évaluée <i>Source : Évaluation des facteurs favorables par le GCTI</i> b) Proportion de pays affichant des progrès au regard des obstacles recensés en ce qui concerne la coordination sectorielle <i>Source : Suivi périodique du pacte de partenariat</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de pays c) Proportion de groupes locaux des partenaires de l'éducation comprenant des organisations de la société civile/des associations d'enseignants <i>Source : Documents des groupes locaux des partenaires de l'éducation</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de groupes locaux des partenaires de l'éducation		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)		
	Total	a)	s.o.	3,9					s.o.	
		b)	s.o.	s.o.					s.o.	
		c)	66,2	68,6					s.o.	
	PPFC	a)	s.o.	5,6					s.o.	
		b)	s.o.	s.o.					s.o.	
		c)	68,6	67,6					s.o.	
	N	a)	s.o.	76 PP (36 PPFC)						
		b)	s.o.	s.o.						
		c)	71 groupes locaux des partenaires de l'éducation (35 dans les PPFC)	70 groupes locaux des partenaires de l'éducation (37 dans les PPFC)						

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Point de référence
---	------------	-------------	---------------------	-------	-------	-------	-------	-------	--------------------

OBJECTIF N° 1 AU NIVEAU DES PAYS

Intégrer davantage la notion de genre à la planification et à l'élaboration des politiques pour produire un impact à l'échelle des systèmes

INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS

9	Égalité des genres ; forte capacité organisationnelle	i) Proportion de pays mettant en œuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre du facteur favorable concernant la planification et le suivi sectoriels intégrant la notion de genre, telles que définies dans leur pacte de partenariat <i>Source : Financement complémentaire pour la transformation du système lors de l'examen du pacte de partenariat</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de pays	Point de référence 75 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
			Total	s.o.	s.o.					
	PPFC	s.o.	s.o.							s.o.
	N	s.o.	s.o.							
		ii) Proportion de financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités de planification et suivi intégrant la notion de genre <i>Source : Rapport de suivi des financements pour le renforcement des capacités du système</i> UNITÉ D'ANALYSE : financements	Point de référence 80 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
			Total	s.o.	s.o.					
	PPFC	s.o.	s.o.							s.o.
	N	s.o.	s.o.							

OBJECTIF N° 2 AU NIVEAU DES PAYS

Mobiliser une action concertée et des financements coordonnés pour permettre un changement transformateur

INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS

10	Forte capacité organisationnelle	i) Proportion de pays mettant en œuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre du facteur favorable concernant la coordination sectorielle, telles que définies dans leur pacte de partenariat <i>Source : Financement complémentaire pour la transformation du système lors de l'examen du pacte de partenariat</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de pays	Point de référence 75 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
			Total	s.o.	s.o.					
	PPFC	s.o.	s.o.							s.o.
	N	s.o.	s.o.							
		ii) Proportion de financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités relevant du guichet « mobilisation pour une action concertée et des financements coordonnés » se déroulent comme prévu <i>Source : Rapport de suivi des financements pour le renforcement des capacités du système</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de financements	Point de référence 80 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
			Total	s.o.	s.o.					
	PPFC	s.o.	s.o.							s.o.
	N	s.o.	s.o.							

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Point de référence
11 Équité, efficacité et volume du financement national	Proportion de pays mettant en oeuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre du facteur favorable concernant l'équité, l'efficacité et le volume du financement national, telles que définies dans leur pacte de partenariat <i>Source : Financement complémentaire pour la transformation du système lors l'examen du pacte de partenariat</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de pays	Point de référence 75 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.					75
		PPFC	s.o.	s.o.					s.o.
		N	s.o.	s.o.					
12 Équité, efficacité et volume du financement national	i) Proportion de financements du GPE alignés sur les systèmes nationaux <i>Source : Formulaires de requête de financement ESPIG et de financement pour la transformation du système</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de financements		Ex. 2021	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	(Ex.)
		Total	48,9	54,7					s.o.
		PPFC	40,7	51,1					s.o.
		N	52 financements (27 dans les PPFC)	78 financements (40 dans les PPFC)					
	ii) Proportion de financements du GPE appliquant des modalités de financement harmonisées <i>Source : Formulaires de requête de financement ESPIG et de financement pour la transformation du système</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de financements		Ex. 2021	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	(Ex.)
		Total	56,6	60,2					s.o.
		PPFC	46,4	56,3					s.o.
		N	52 financements (27 dans les PPFC)	78 financements (40 dans les PPFC)					
13 Forte capacité organisationnelle	i) Proportion de pays mettant en oeuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre du facteur favorable concernant les données et les éléments factuels, telles que définies dans leur pacte de partenariat <i>Source : Financement complémentaire pour la transformation du système lors l'examen du pacte de partenariat</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de pays	Point de référence 75 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.					75
		PPFC	s.o.	s.o.					s.o.
		N	s.o.	s.o.					
	ii) Proportion de financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités relevant du guichet « adapter et apprendre pour obtenir des résultats à grande échelle » se déroulent comme prévu <i>Source : Rapport de suivi des financements pour le renforcement des capacités du système</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de financements	Point de référence 80 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.					80
		PPFC	s.o.	s.o.					n/a
		N	s.o.	s.o.					

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Point de référence
---	------------	-------------	---------------------	-------	-------	-------	-------	-------	--------------------

OBJECTIF N° 3 AU NIVEAU DES PAYS Renforcer les capacités, adapter et apprendre pour mettre en œuvre et promouvoir des résultats à grande échelle

INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS

14	i)	Point de référence 80 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026		
Ensemble des domaines prioritaires	<p>Proportion de financements pour la transformation du système qui atteignent a) des objectifs spécifiques pendant la mise en œuvre ; b) les objectifs à l'issue de la mise en œuvre (globalement et par domaine prioritaire) :</p> <p>DPI : Accès ; DP2 : Éducation préscolaire ; DP3 : Équité, efficacité et volume du financement national ; DP4 : Égalité des genres ; DP5 : Inclusion ; DP6 : Apprentissage ; DP7 : Enseignement de qualité ; DP8 : Forte capacité organisationnelle</p> <p>Source : Rapports de suivi et de fin d'exécution des financements pour la transformation du système</p> <p>UNITÉ D'ANALYSE : % de financements</p> <p>Note : Cet indicateur mesure la proportion de financements de mise en œuvre qui atteignent leurs objectifs durant la mise en œuvre. Ces financements recouvrent les financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, les financements au titre du fonds à effet multiplicateur et les financements pour la transformation du système. Les financements pris en compte pour cet indicateur cette année sont les financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation et les financements au titre du fonds à effet multiplicateur approuvés dans le cadre du modèle opérationnel du GPE 2020, étant donné que le modèle opérationnel du GPE 2025 est toujours en cours de déploiement.</p>	Total	a)	s.o.	63,9					80	
			b)	s.o.	d.i.						80
		PPFC	a)	s.o.	58,1						s.o.
			b)	s.o.	d.i.						s.o.
		DPI	a)	s.o.	72,0						80
			b)	s.o.	d.i.						80
		DP2	a)	s.o.	80,0						80
			b)	s.o.	d.i.						80
		DP3	a)	s.o.	71,4						80
			b)	s.o.	d.i.						80
		DP4	a)	s.o.	82,7						80
			b)	s.o.	d.i.						80
		DP5	a)	s.o.	80,0						80
			b)	s.o.	d.i.						80
		DP6	a)	s.o.	76,3						80
			b)	s.o.	d.i.						80
		DP7	a)	s.o.	74,5						80
			b)	s.o.	d.i.						80
		DP8	a)	s.o.	74,6						80
			b)	s.o.	d.i.						80
		N Total	a)	s.o.	61 financements (31 dans les PPFC)						
			b)	s.o.	d.i.						
			DPI a)	s.o.	50 financements						
			b)	s.o.	d.i.						
	DP2 a)	s.o.	40 financements								
	b)	s.o.	d.i.								

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Point de référence		
14 Ensemble des domaines prioritaires	i) suite	DP3 a)	s.o.	35 financements							
		b)	s.o.	d.i.							
		DP4 a)	s.o.	52 financements							
		b)	s.o.	d.i.							
		DP5 a)	s.o.	55 financements							
		b)	s.o.	d.i.							
		DP6 a)	s.o.	59 financements							
		b)	s.o.	d.i.							
		DP7 a)	s.o.	55 financements							
		b)	s.o.	d.i.							
		DP8 a)	s.o.	59 financements							
		b)	s.o.	d.i.							
		ii) Proportion de financements comportant une composante de l'Accélérateur de l'éducation des filles qui a atteint son objectif à l'issue de la mise en œuvre <i>Source : Rapport de fin d'exécution de l'Accélérateur d'éducation des filles (financements pour la transformation du système ou financements au titre du fonds à effet multiplicateur)</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de financements		Point de référence 80 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
				Total	s.o.	s.o.					80
		PPFC	s.o.	s.o.					s.o.		
		N	s.o.	s.o.							

N° de l'indicateur Objectifs	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible
---------------------------------	------------	-------------	---------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE
Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale et nationale pour obtenir des résultats durables

INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU MONDIAL

15 Partenariat d'apprentissage	Nombre de cas d'adoption de travaux de recherche, de connaissances et d'innovations, soutenus par le KIX, dans l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques au niveau national <i>Source : Partage de connaissances et d'innovations (KIX), Cadre de résultats (CRDI)</i> UNITÉ D'ANALYSE : Cas (nombre cumulé)		(Ex.)	Ex. 2021	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2024
		Jalon	s.o.	12	52	126	167	s.o.	
		Total	s.o.	18	46				167
		Concernant GESI	s.o.	10	25				
		N	s.o.	68 pays	70 pays				

N° de l'indicateur Objectifs	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible
16 Partenariats stratégiques	i) Nombre de pays bénéficiant de partenariats stratégiques nouvellement mobilisés <i>Source : Secrétariat du GPE</i> UNITÉ D'ANALYSE : pays (nombre cumulé)		(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Jalon	s.o.	s.o.	4	10	20	35	
		Total	s.o.	s.o.					35
		N	s.o.	s.o.					
	ii) Proportion des capacités stratégiques mobilisées par le GPE atteignant leurs objectifs <i>Source : Secrétariat du GPE</i> UNITÉ D'ANALYSE : % de capacités stratégiques		(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Jalon	s.o.	s.o.	75	85	100	100	
		Total	s.o.	s.o.					100
		N	s.o.	s.o.					
	iii) Montant supplémentaire de cofinancement mobilisé grâce aux mécanismes de financement innovants du GPE <i>Source : Secrétariat du GPE</i> UNITÉ D'ANALYSE : millions de dollars US (montant cumulé)		(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Jalon	s.o.	500,0	937,5	1 562,5	2 187,5	2 500,0	
		Total	s.o.	1 003,9					2 500,0
		Fonds à effet multiplicateur	s.o.	993,9					s.o.
		Debt2Ed	s.o.	0,0					s.o.
		Mobilisation renforcée	s.o.	0,0					s.o.
GPE 1:1		s.o.	10,0					s.o.	
ACG SmartEd		s.o.	0,0					s.o.	
	N	s.o.	14 financements						
17 Plaidoyer	Nombre de pays dans lesquels la société civile a influencé la planification, le dialogue sur l'action à mener et le suivi des activités dans le cadre de projets financés par L'Éducation à voix haute <i>Source : L'Éducation à voix haute, Cadre de résultats (Oxfam IBIS)</i> UNITÉ D'ANALYSE : Pays (nombre cumulé)		(Ex.)	Ex. 2021	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2024
		Jalon	s.o.	20	27	32	37	s.o.	
		Total	s.o.	20	30				37
		PPFC	s.o.	12	15				s.o.
		N	s.o.	54 pays (26 dans les PPFC)	63 pays (29 dans les PPFC)				
18 Financement	i) Pourcentage et ii) montants des contributions cumulées annoncées et versées par les bailleurs de fonds <i>Source : Secrétariat du GPE</i> UNITÉ D'ANALYSE : % ; millions de dollars USD (montant cumulé)		(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	i)	s.o.	21,0				100
			ii)	s.o.	801,8				4 milliards USD
		N	s.o.	27 bailleurs de fonds					

Note : Pour plus d'informations sur les indicateurs, voir le cadre de résultats du GPE 2025 : Directives techniques et méthodologiques à l'adresse <https://www.globalpartnership.org/fr/content/cadre-de-resultats-du-gpe-2025-directives-techniques-et-methodologiques>.

ANNEXE B

NOTES TECHNIQUES SUR LES DONNÉES DES INDICATEURS

- > **VALEURS DE RÉFÉRENCE** : Le cadre de résultats présente les valeurs de référence des indicateurs pour lesquels on dispose de données. L'année 2020 est l'année de référence et la première année de présentation des valeurs prises par les indicateurs concernant le but visé par le GPE 2025 (1, 2, 3i, 3ii, 5i, 6 et 7i). Ces indicateurs sont alignés sur les objectifs de développement durable (ODD) 4¹ et 5 et les indicateurs correspondants du cadre de résultats 2020 (4i, 8i et 8iiic) pour lesquels des données sont disponibles. L'exercice 2021 constitue l'année de référence pour les objectifs fixés au niveau national. Une valeur n'est donnée que pour les indicateurs concernant l'alignement et l'harmonisation (12i et 12ii), puisqu'ils existent des données pour les indicateurs correspondants du cadre de résultats 2020. Les nouveaux indicateurs du cadre de résultats n'ont pas de valeurs de référence, car aucune donnée historique n'est disponible.
- > **JALONS** : Des jalons annuels sont fixés pour certains indicateurs d'objectifs intermédiaires (15, 16i, 16ii, 16iii et 17), car ces indicateurs sont tirés des cadres établis pour les mécanismes du GPE : L'Éducation à voix haute, le mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX), les financements innovants et les capacités stratégiques.
- > **POINTS DE RÉFÉRENCE POUR LA PERFORMANCE, OU « POINTS DE RÉFÉRENCE »** : Des points de référence sont établis pour les indicateurs des objectifs fixés au niveau national et permettent de suivre les progrès réalisés dans le cadre des financements du GPE pour atteindre les objectifs. Les points de référence annuels des indicateurs liés au pacte de partenariat (9i, 10i, 11 et 13) et aux financements du GPE (9ii, 10ii, 13ii, 14i et 14ii) sont fixés à 75 % et 80 % respectivement.
- > **CIBLES** : Les valeurs cibles pour l'année 2025 des indicateurs (2, 3i, 3ii, 6 et 7i) basés sur l'ODD 4 sont présentées dans le cadre de résultats lorsque les données sont disponibles. L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) établit les cibles des indicateurs à partir des cibles de l'ODD 4 fixées pour 2030 et convenues au niveau mondial. La ventilation des données par sexe ou autres caractéristiques n'est pas disponible. Les valeurs cibles ne sont pas établies pour les indicateurs des objectifs nationaux. Elles le sont uniquement pour les indicateurs d'objectifs intermédiaires : les valeurs cibles pour l'exercice 2026 s'appliquent aux indicateurs 16i, 16ii, 16iii et 18, et les valeurs cibles pour l'exercice 2024 s'appliquent aux indicateurs 15 et 17.
- > **VENTILATION** : Le cadre de résultats comprend des indicateurs ventilés par pays et par caractéristique de groupe (par exemple, la situation de fragilité des pays et le sexe des enfants et des enseignants) selon la disponibilité des données. Les indicateurs établis à partir des données tirées des enquêtes auprès des ménages sont ventilés par région et par statut socioéconomique, lorsque ces données sont disponibles. Les indicateurs liés à la mise en œuvre des financements sont ventilés par domaines d'interventions prioritaires du GPE et selon la classification du pays au regard de la fragilité.
- > **PAYS PARTENAIRES TOUCHÉS PAR LA FRAGILITÉ ET LES CONFLITS (PPFC)** : Le GPE actualise la liste des PPFC à chaque exercice. Cette liste est établie à partir de la liste des pays en situation de fragilité ou de conflit de la Banque mondiale et de la liste des pays touchés par des conflits du rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO (de plus amples informations sont disponibles à l'annexe C). Dans ce rapport, les indicateurs 1 à 8 sont établies à partir de données se rapportant à l'année civile et suivent la classification PPFC établie pour l'exercice 2021. Les indicateurs 9 à 18 sont établies à partir des données par exercice et utilisent la classification PPFC de l'exercice 2022, à l'exception de l'indicateur 14, qui repose sur la classification PPFC arrêtée un an avant l'approbation du financement.
- > **ÉCHANTILLON, OU « N »** : Le Secrétariat communique, à la fin de chaque année civile et de chaque exercice, les données disponibles suivant la liste des pays partenaires ou des pays remplissant les conditions requises pour bénéficier d'un financement à la fin de l'année en question. Le nombre de pays de l'échantillon varie en fonction de l'indicateur.

¹ L'année 2020 qui constitue l'année de référence pour les indicateurs sectoriels des objectifs alignés sur les indicateurs de l'ODD 4, établis par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), est également la première année pour laquelle les résultats sont présentés de manière à optimiser la couverture des données.



- > **DONNÉES ACTUALISÉES ET RÉVISIONS RÉTROACTIVES** : Les nouvelles données disponibles pour certains indicateurs du cadre de résultats sont prises en compte. Ainsi, les valeurs des indicateurs peuvent faire l'objet de révisions rétroactives permettant de prendre en compte des nouveaux pays partenaires qui rejoignent le GPE et des dernières données disponibles (par exemple, pour intégrer les données des nouveaux indicateurs tirées des dernières données publiées par l'ISU). Les données disponibles pour les pays partenaires figurant sur la liste à la fin de l'année civile ou de l'exercice servent à recalculer les valeurs des indicateurs, le cas échéant. Les indicateurs de l'objectif intermédiaire (15 et 17) font référence à la liste des pays remplissant les conditions requises pour bénéficier des financements du mécanisme de partage des connaissances et d'innovations et de L'Éducation à voix haute mis en place par le GPE.
- > **UNITÉS D'ANALYSE** : Les indicateurs sont établis au moyen de différentes unités d'analyse – par exemple, les pays partenaires, les financements, les enfants, les enseignants, le nombre de cas, le montant en dollars, etc.
- > **CYCLE D'ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS** : Les indicateurs font l'objet d'un rapport annuel selon le cas, à l'exception de l'indicateur 7ii, qui doit faire l'objet de deux rapports sur toute la période du cadre de résultats.
- > **SOURCES DES DONNÉES** : Ces sources varient. Le cadre de résultats utilise les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), de l'UNICEF et d'autres partenaires, en plus des données produites par le Secrétariat du GPE.
- > **NOTES MÉTHODOLOGIQUES** : Le document intitulé Directives techniques et méthodologiques du cadre de résultats du GPE 2025 présente ces directives pour les indicateurs du cadre de résultats. Elles précisent l'objectif des indicateurs, leur définition, les méthodes de calcul et les formules correspondantes, leur interprétation et leurs limites. Elles sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.globalpartnership.org/fr/content/cadre-de-resultats-du-gpe-2025-directives-techniques-et-methodologiques>.



ANNEXE C

LISTE DES PAYS PARTENAIRES DU GPE

Pays partenaires du GPE par niveau de revenu, juillet 2022

PAYS À FAIBLE REVENU : Afghanistan ; Burkina Faso ; Burundi ; Érythrée ; Éthiopie ; Gambie ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Libéria ; Madagascar ; Malawi ; Mali ; Mozambique ; Niger ; Ouganda ; République centrafricaine ; République démocratique du Congo ; Rwanda ; Sierra Leone ; Somalie ; Soudan ; Soudan du Sud ; Tchad ; Togo et Yémen.

PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE : Bangladesh ; Bénin ; **Bhoutan**¹ ; **Cabo Verde** ; Cambodge ; Cameroun ; Comores ; Côte d'Ivoire ; Djibouti ; El Salvador ; Eswatini ; Ghana ; Haïti ; Honduras ; **Îles Salomon** ; Kenya ; **Kiribati** ; Lesotho ; Mauritanie ; **Micronésie** ; Mongolie ; Myanmar ; Népal ; Nicaragua ; Nigéria ; Ouzbékistan ; Pakistan ; Papouasie-Nouvelle-Guinée ; Philippines ; République démocratique populaire lao ; République du Congo ; République kirghize ; **Samoa** ; **Sao Tomé-et-Principe** ; Sénégal ; Tadjikistan ; Tanzanie ; **Timor-Leste** ; Tunisie ; **Vanuatu** ; Viet Nam ; Zambie ; Zimbabwe

PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE SUPÉRIEURE : **Albanie** ; **Dominique** ; **Fidji** ; **Géorgie** ; **Grenade** ; Guatemala ; **Guyana** ; **Îles Marshall** ; **Maldives** ; Moldova ; **Sainte-Lucie** ; **Saint-Vincent-et-les Grenadines** ; **Tonga** ; **Tuvalu**

Pays et territoires pouvant adhérer au GPE, par niveau de revenu

PAYS À FAIBLE REVENU : République arabe syrienne (la Syrie n'est pas encore un pays partenaire, mais a reçu des financements avec l'approbation exceptionnelle du Conseil d'administration du GPE)

PAYS ET TERRITOIRES À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE : Algérie ; Angola ; Bélice ; Bolivie ; Cisjordanie et bande de Gaza ; Inde ; Indonésie ; Maroc ; République arabe d'Égypte ; République islamique d'Iran ; Sri Lanka ; Ukraine

TABLEAU C.1.

Pays partenaires du GPE touchés par la fragilité et les conflits (PPFC) intégrés dans les échantillons du rapport sur les résultats, par exercice

EX. 2021	EX. 2022
Afghanistan	Afghanistan
Burkina Faso	Burkina Faso
Burundi	Burundi
Cameroun	Cameroun
Comores	Comores
Érythrée	Érythrée
Gambie	Éthiopie
Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Haïti	Haïti
Îles Marshall	Îles Marshall
Îles Salomon	Îles Salomon
Kenya	Kenya
Kiribati	Kiribati
Libéria	Mali
Mali	Micronésie
Micronésie	Mozambique
Mozambique	Myanmar
Myanmar	Niger
Niger	Nigéria
Nigéria	Ouganda
Ouganda	Pakistan
Pakistan	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Philippines
Philippines	République centrafricaine
République centrafricaine	République démocratique du Congo
République démocratique du Congo	République du Congo
République démocratique populaire lao	Rwanda
République du Congo	Somalie
Rwanda	Soudan
Somalie	Soudan du Sud
Soudan	Tchad
Soudan du Sud	Timor-Leste
Tchad	Tuvalu
Timor-Leste	Yémen
Tuvalu	Zimbabwe
Yémen	
Zimbabwe	
Note : Applicable aux indicateurs 1 à 8, basés sur l'année civile.	Note : Applicable aux indicateurs 9 à 18, basés sur l'exercice, à l'exception de l'indicateur 14, qui utilise la classification PPFC établie un an avant l'approbation du financement.

¹ Les pays partenaires en **bleu** sont des petits États insulaires ou enclavés en développement, et les pays partenaires en **violet** ne sont plus admissibles à un financement du GPE. Pour en savoir plus sur les critères d'éligibilité et d'allocation applicables au GPE 2025, voir <https://assets.globalpartnership.org/s3fs-public/document/file/2020-12-GPE-conseils-eligibilite-allocation.pdf?VersionId=JUs6HeIaxd1aDTaL6JZ4QtozrUw3xSf>.

ANNEXE D

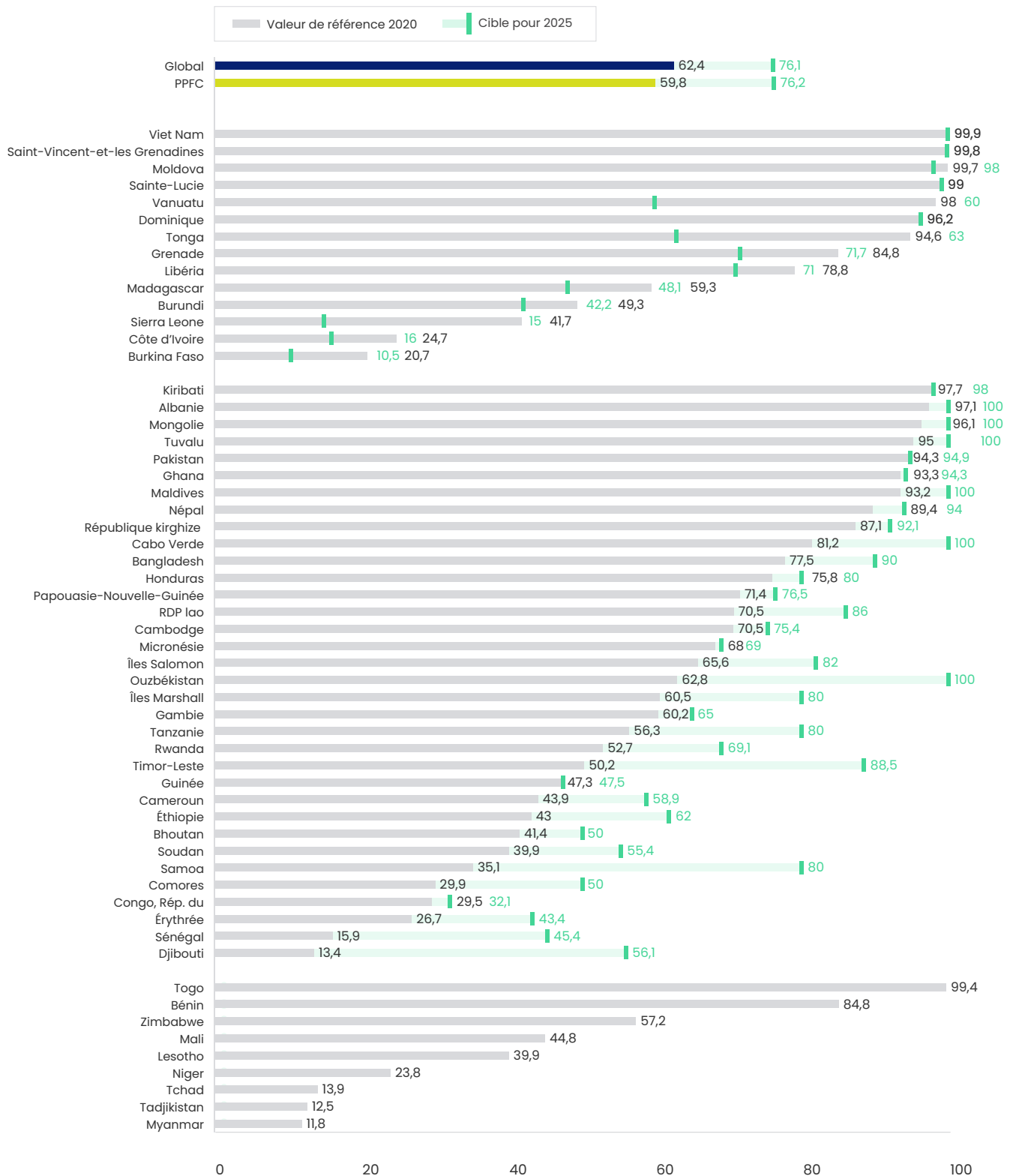
PAYS GARANTISSANT AU MOINS UNE ANNÉE D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE GRATUITE

	Total	2010		2015		2020	
	n	n	(%)	n	(%)	n	(%)
Pays partenaires du GPE	66	17	(26)	20	(30)	23	(35)
PPFC	27	4	(15)	5	(19)	5	(19)
Petits États insulaires ou enclavés en développement	15	3	(20)	4	(27)	4	(27)
Afrique subsaharienne	32	6	(19)	7	(22)	7	(22)
Amérique latine et Caraïbes	8	4	(50)	4	(50)	4	(50)
Asie de l'Est et Pacifique	12	1	(8)	3	(25)	4	(33)
Asie du Sud	6	2	(33)	2	(33)	2	(33)
Europe et Asie centrale	6	3	(50)	3	(50)	5	(83)
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2	1	(50)	1	(50)	1	(50)
Pays à faible revenu	21	3	(14)	4	(19)	5	(24)
Pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure	34	10	(29)	11	(32)	13	(38)
Pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure	11	4	(36)	5	(45)	5	(45)

Source : Calculs de l'équipe du rapport mondial de suivi sur l'éducation à partir des données de l'ISU, Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org/fr>.

ANNEXE E

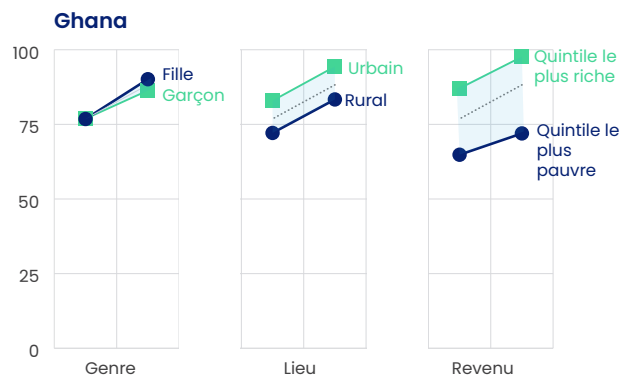
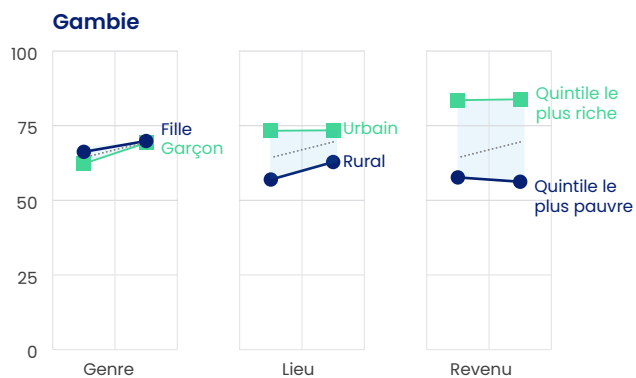
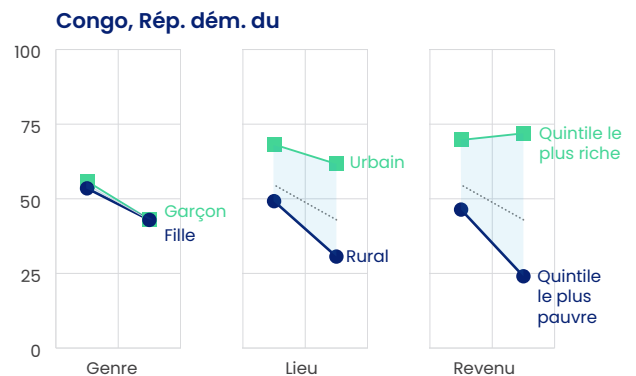
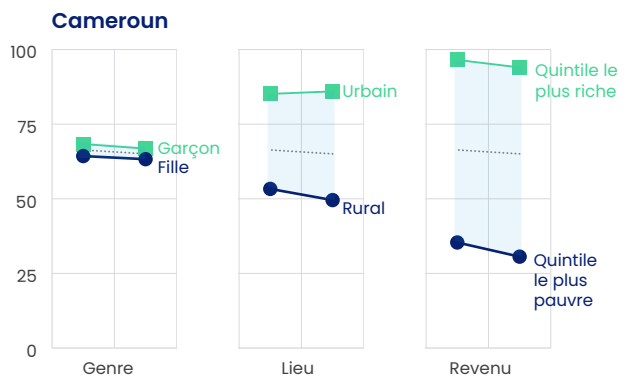
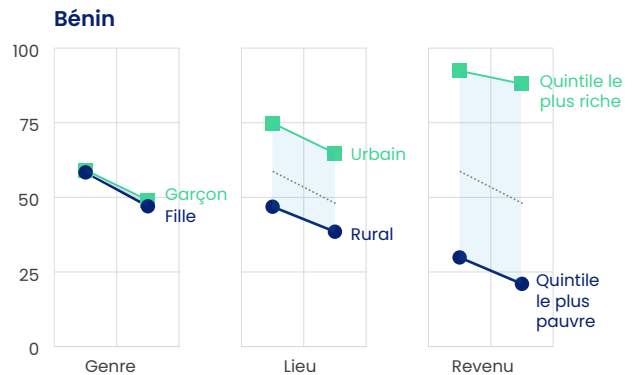
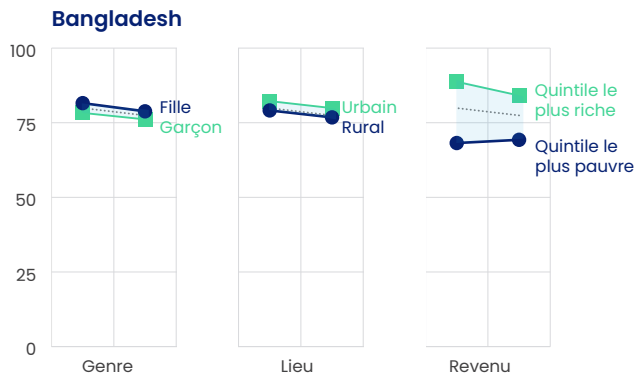
TAUX NET DE SCOLARISATION AJUSTÉ, UN AN AVANT L'ÂGE OFFICIEL DE SCOLARISATION DANS LE PRIMAIRE, 2020 OU ANNÉE LA PLUS RÉCENTE ET CIBLE POUR 2025



Source : Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org/fr>.

ANNEXE F

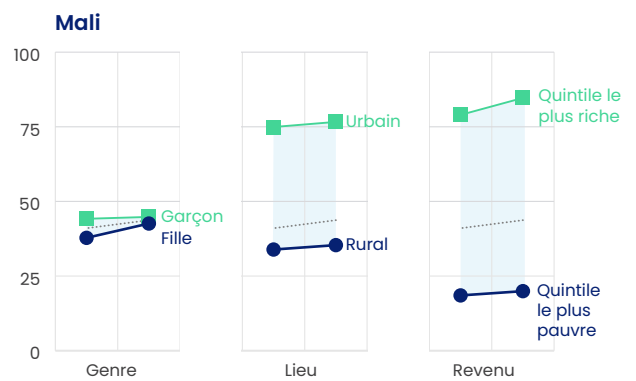
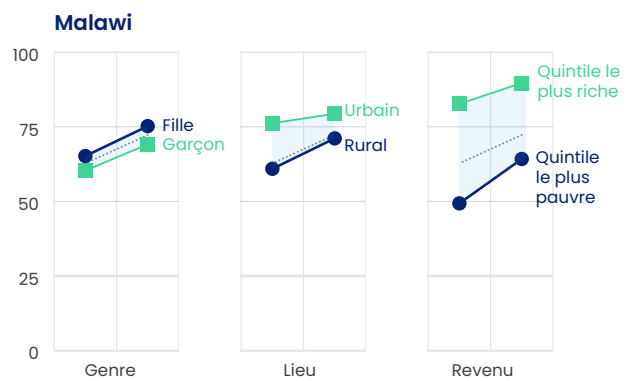
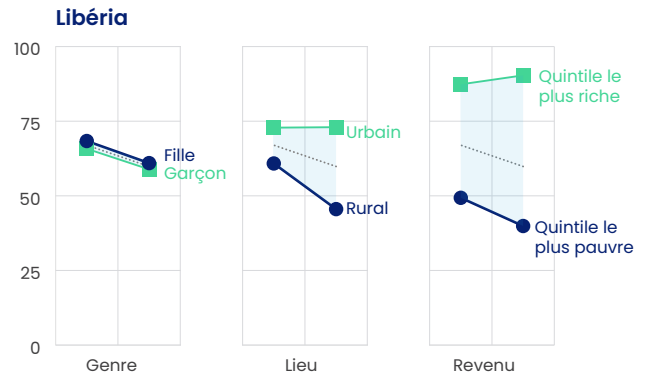
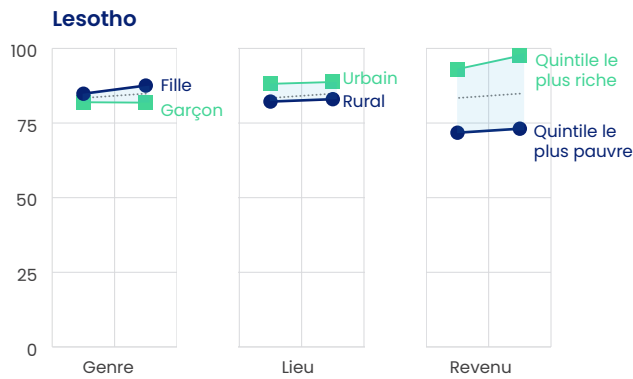
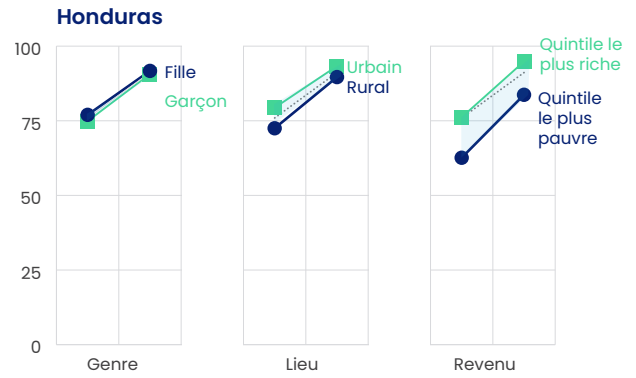
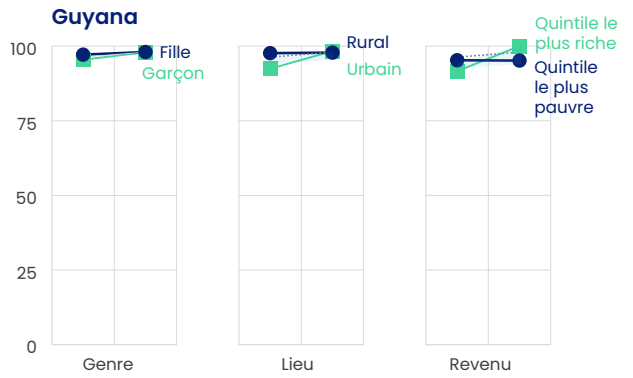
TAUX NET DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE AJUSTÉ, UN AN AVANT L'ÂGE OFFICIEL DE SCOLARISATION DANS LE PRIMAIRE, 2015 ET 2020, PAR GENRE, RÉGION ET NIVEAU DE REVENU



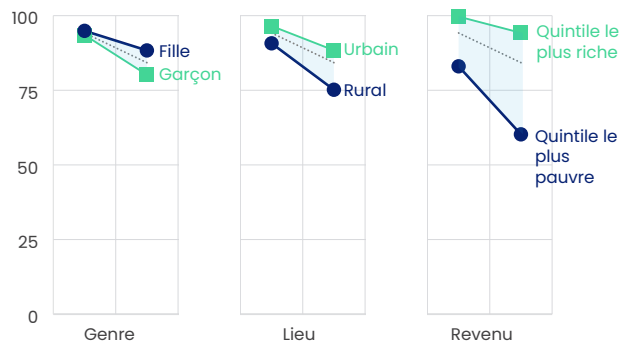
Source : Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org/fr>.

Note : Les graphiques montrent les écarts dans les taux nets de scolarisation ajustés à travers trois dimensions : le genre, la région et le niveau de revenu. Le trait bleu foncé représente la population typiquement défavorisée (filles, région rurale, quintile le plus pauvre), le trait pointillé correspond à la moyenne. Les données du Malawi datent de 2016 et non de 2015. Les valeurs indiquées pour 2015 correspondent aux données les plus récentes recueillies entre 2013 et 2015. Les valeurs établies pour 2020 sont tirées des données les plus récentes enregistrées entre 2018 et 2020.

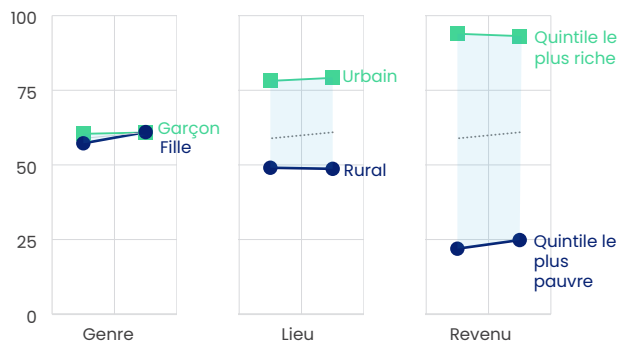
ANNEXE F



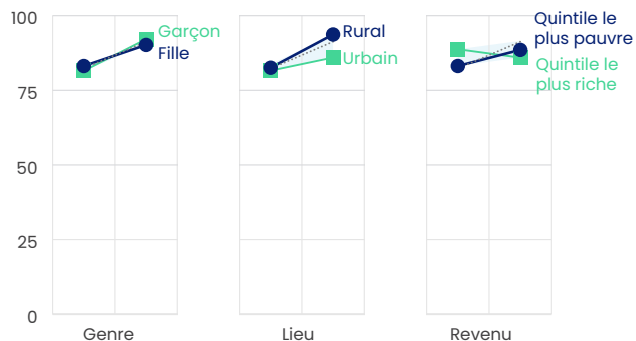
Mongolie



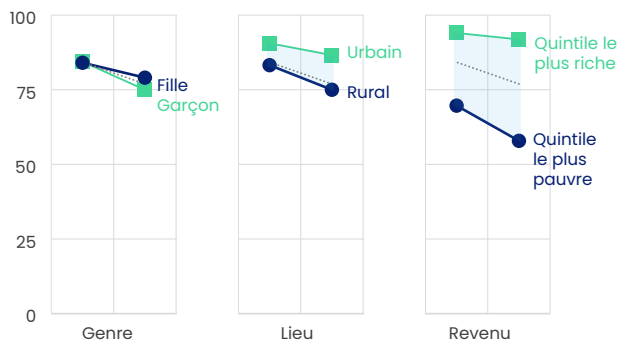
Nigéria



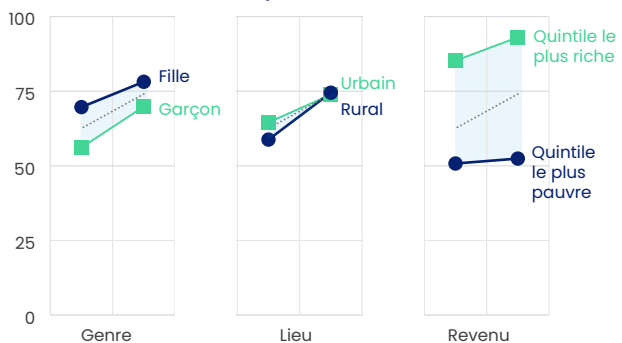
République kirghize



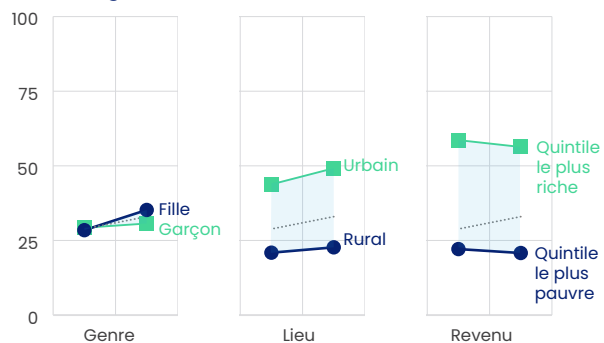
Rwanda

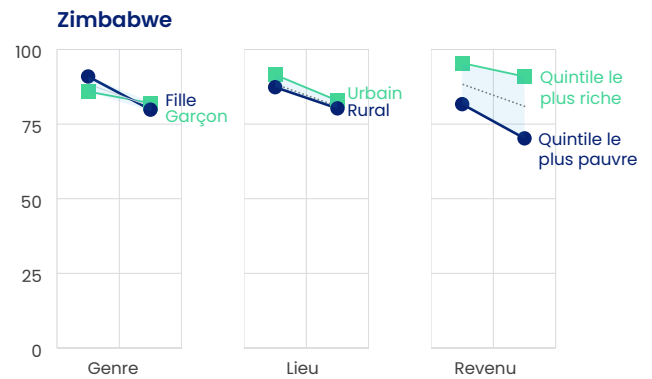
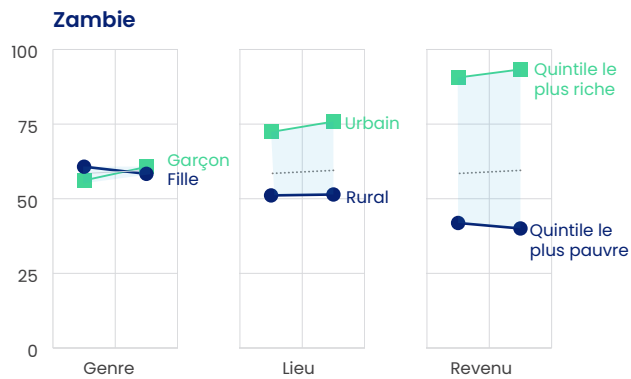
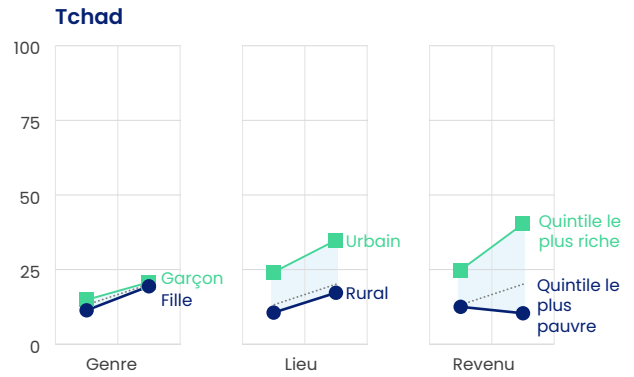
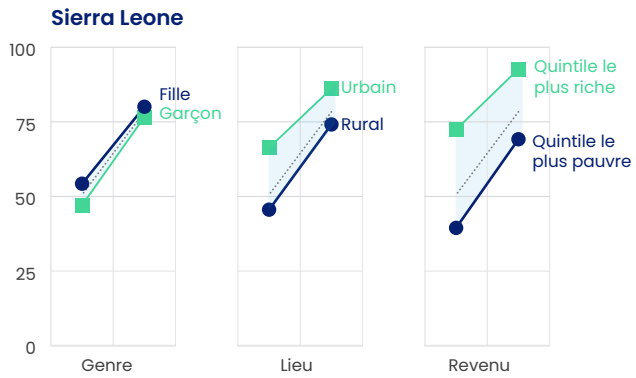


Sao Tomé-et-Principe



Sénégal



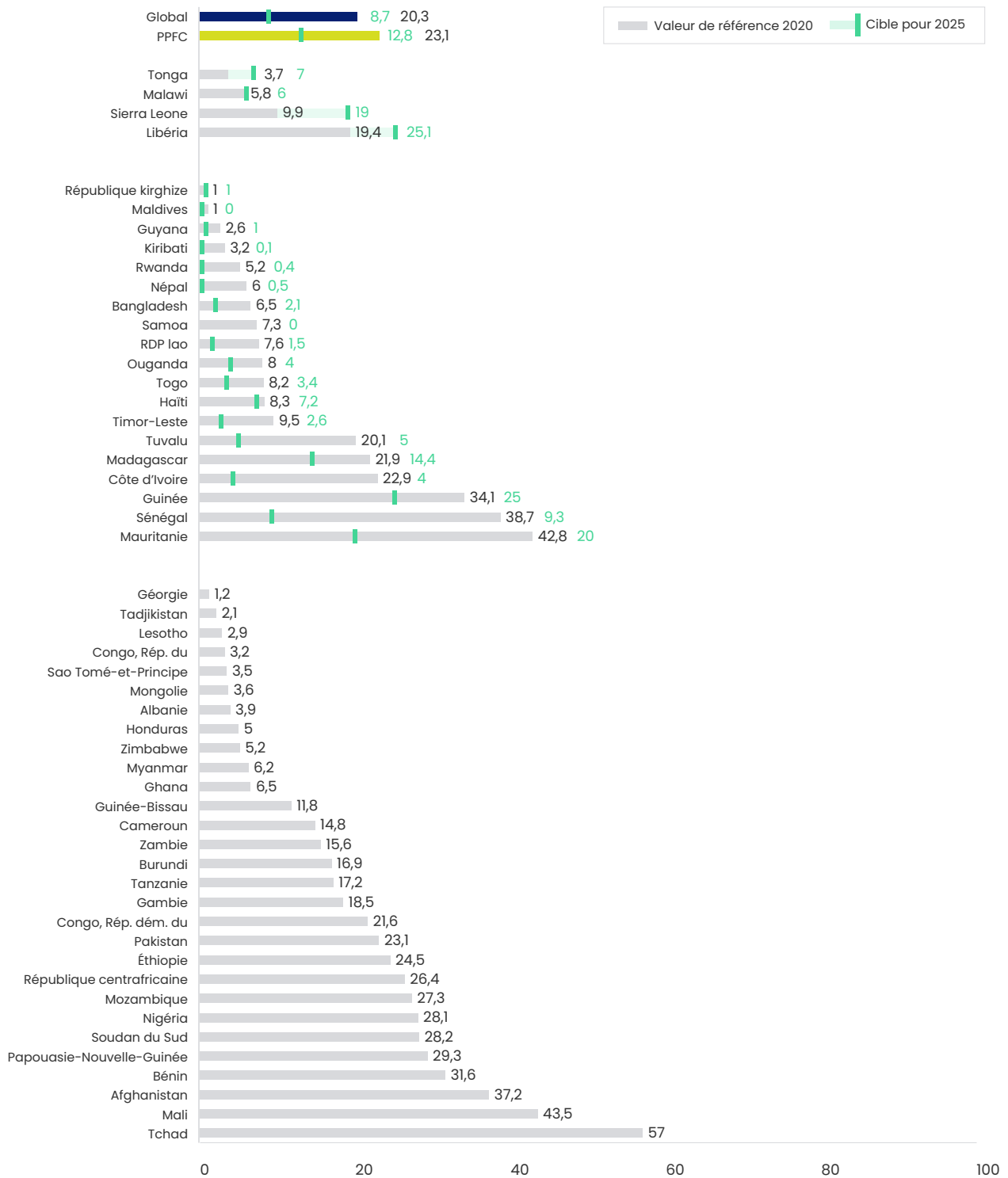


ANNEXE G

TAUX D'ENFANTS NON SCOLARISÉS EN ÂGE DE FRÉQUENTER LE PRIMAIRE, LE PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE, LE DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE, VALEURS DE RÉFÉRENCE DE 2020 ET CIBLES POUR 2025

GRAPHIQUE G.1.

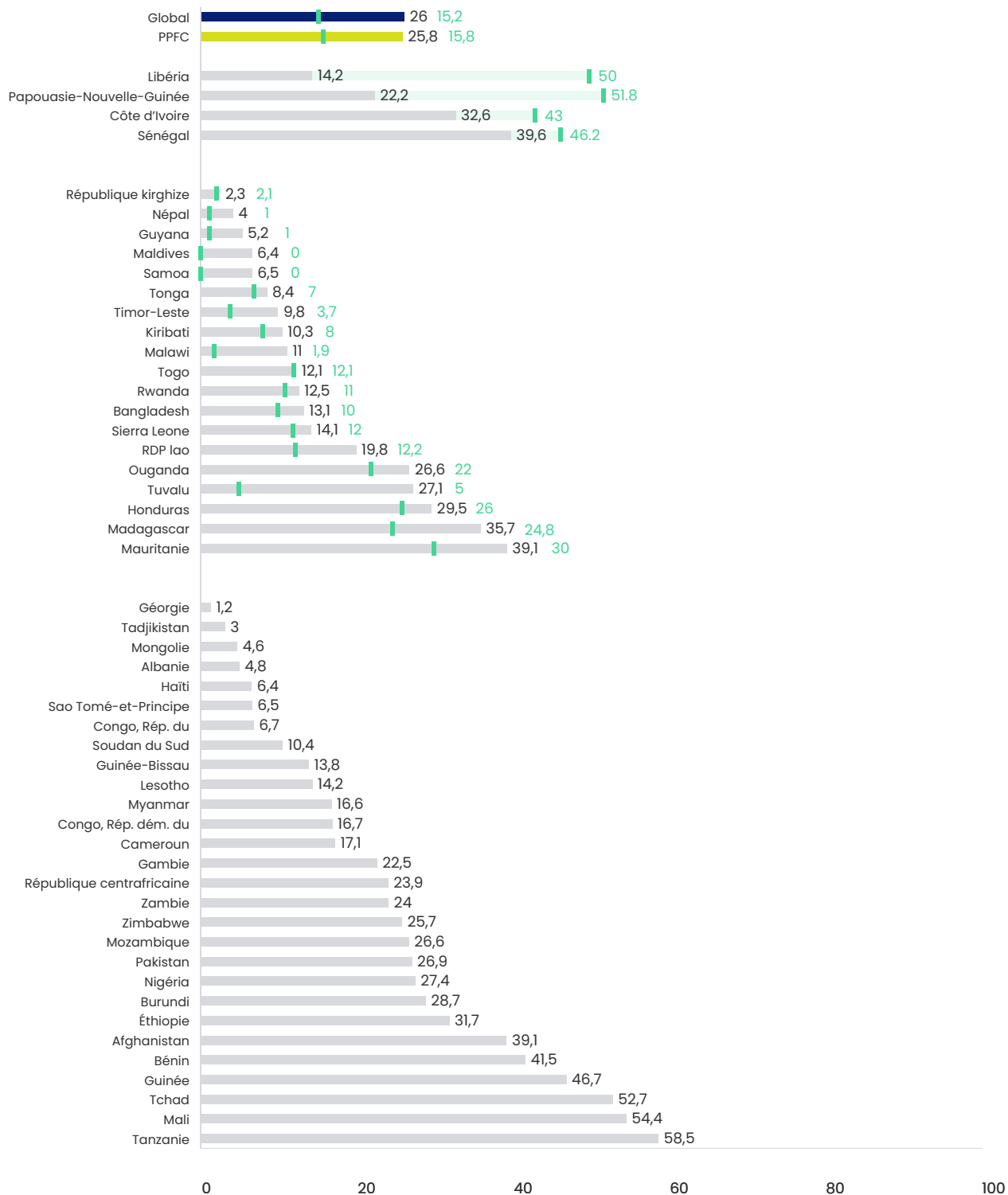
Taux des enfants non scolarisés en primaire



Source : Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org/fr>.

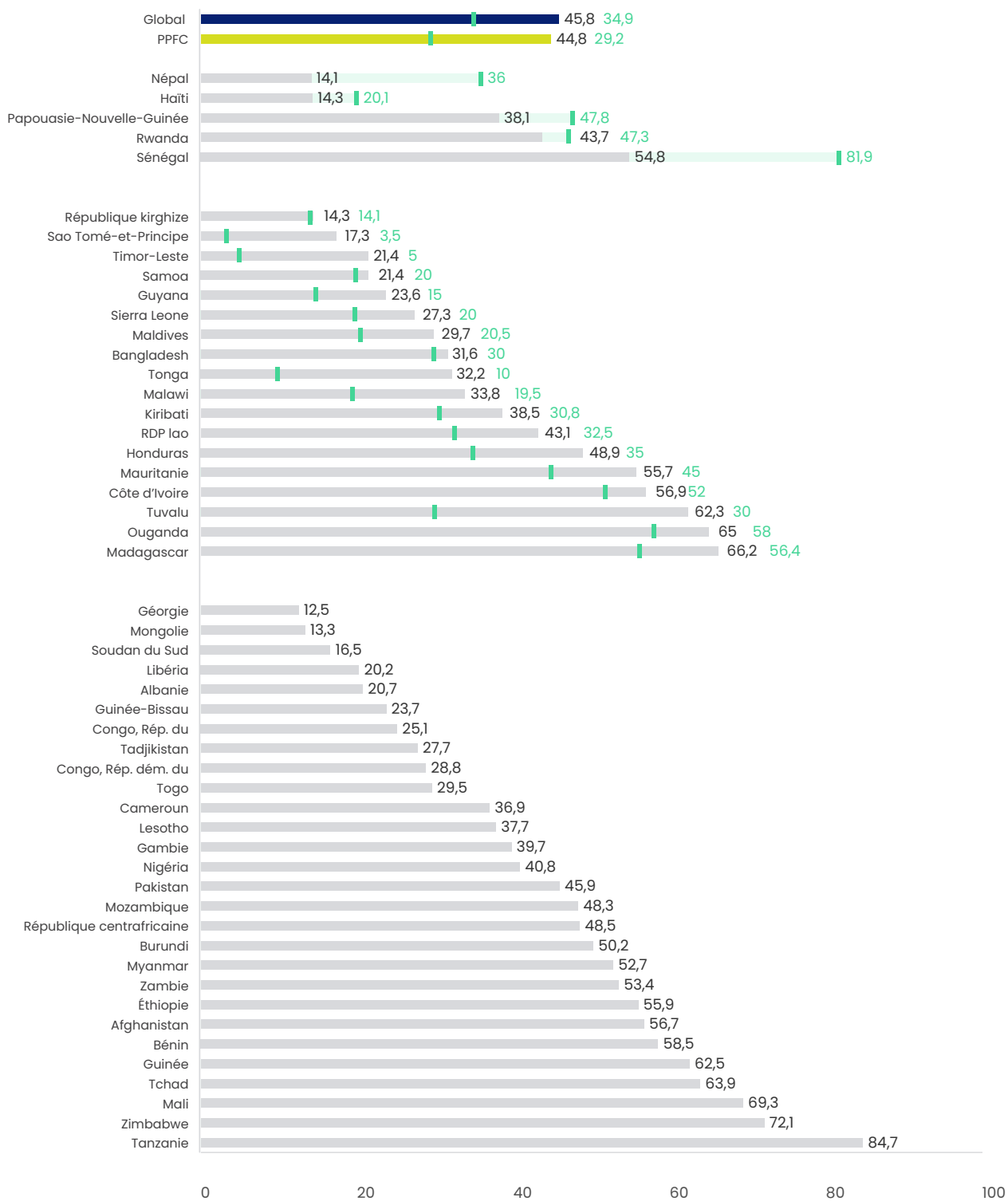
GRAPHIQUE G.2.

Taux des enfants non scolarisés en premier cycle du secondaire



GRAPHIQUE G.3.

Taux des enfants non scolarisés en deuxième cycle du secondaire

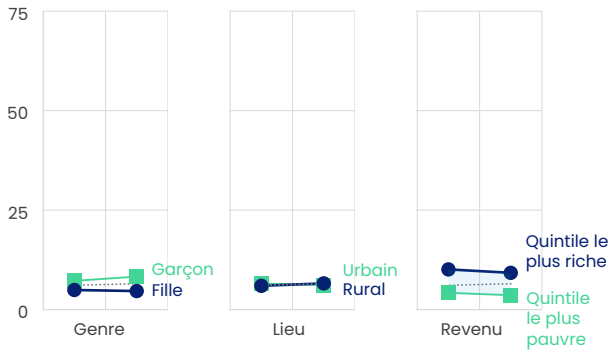


ANNEXE H

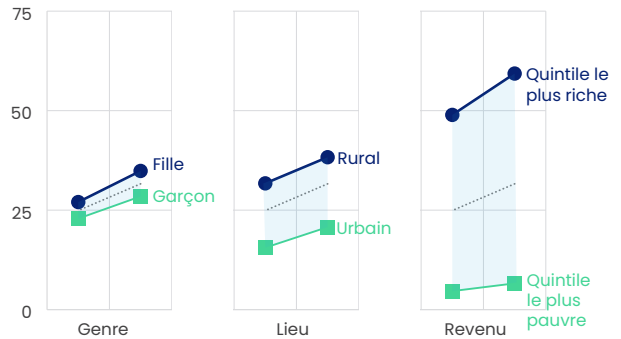
TAUX D'ENFANTS NON SCOLARISÉS POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, 2015 (DERNIÈRES DONNÉES ENTRE 2013 ET 2015) ET 2020 (DERNIÈRES DONNÉES ENTRE 2018 ET 2020)



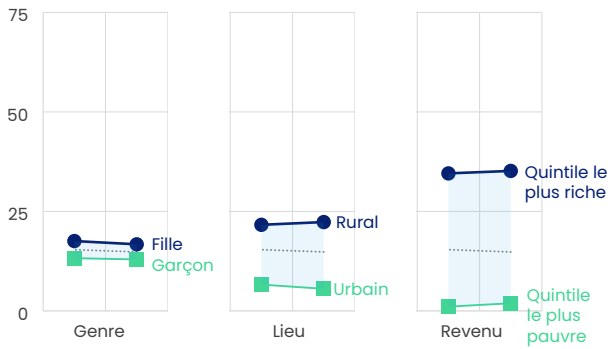
Bangladesh



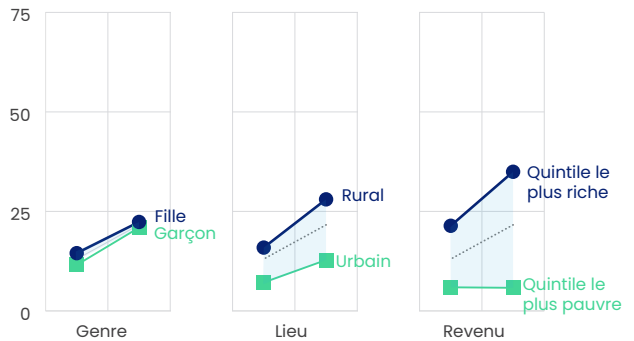
Bénin



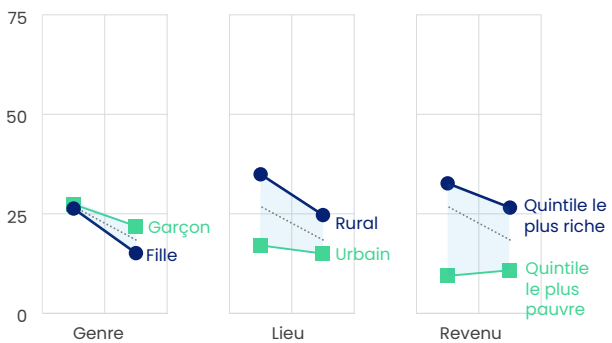
Cameroun



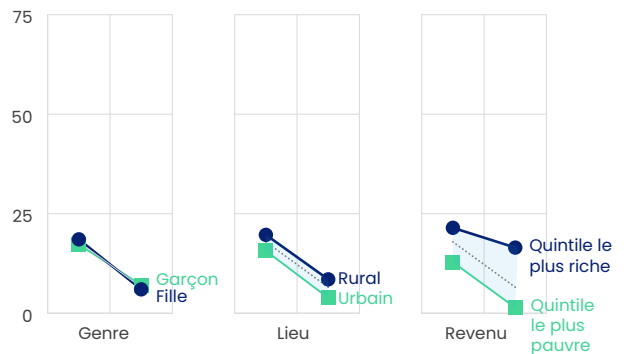
Congo, Rép. dém. du



Gambie



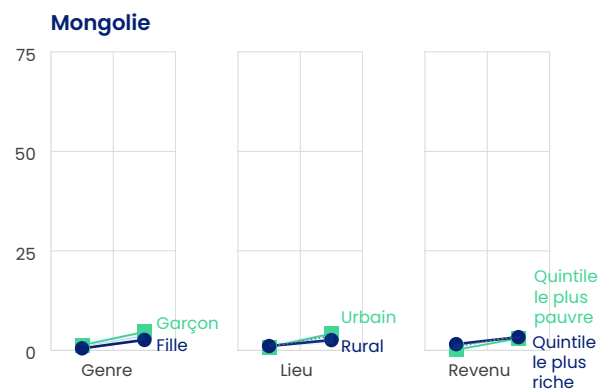
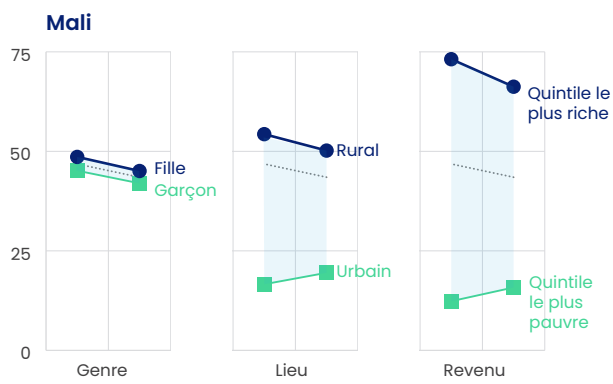
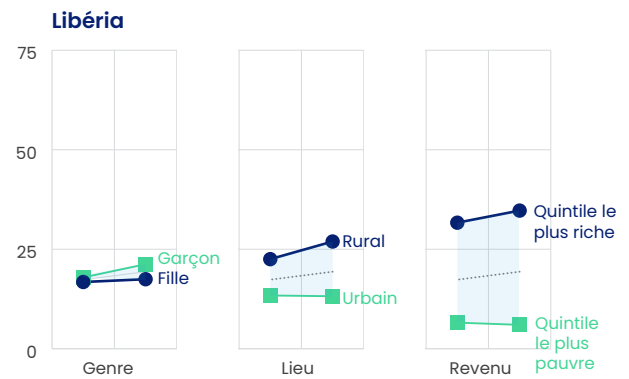
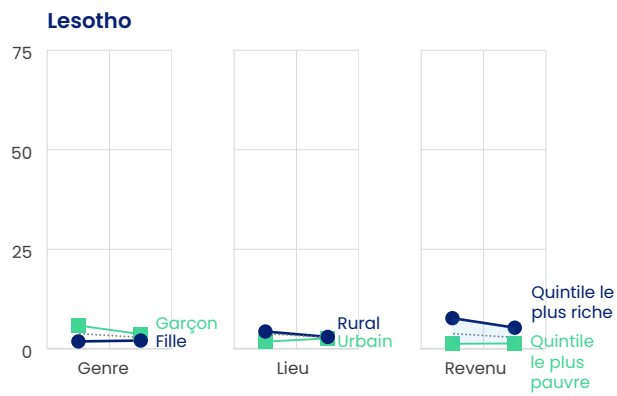
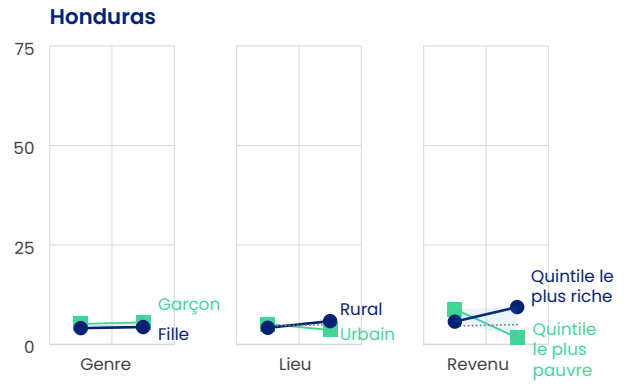
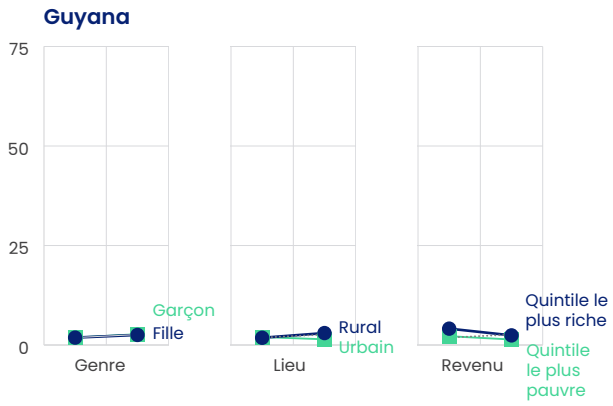
Ghana



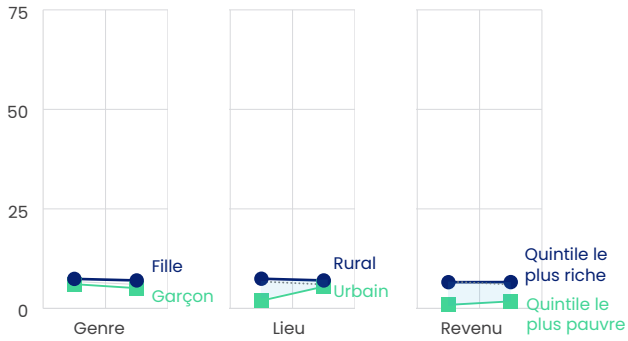
Source : Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org/fr>.

Note : Les graphiques montrent les écarts dans les taux d'enfants non scolarisés à travers trois dimensions : le genre, la région et le niveau de revenu. Le trait bleu foncé représente la population typiquement défavorisée (filles, région rurale, quintile le plus pauvre), le trait pointillé correspond à la moyenne.

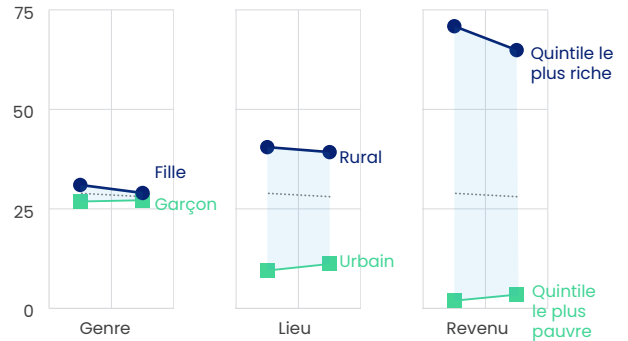
ANNEXE H



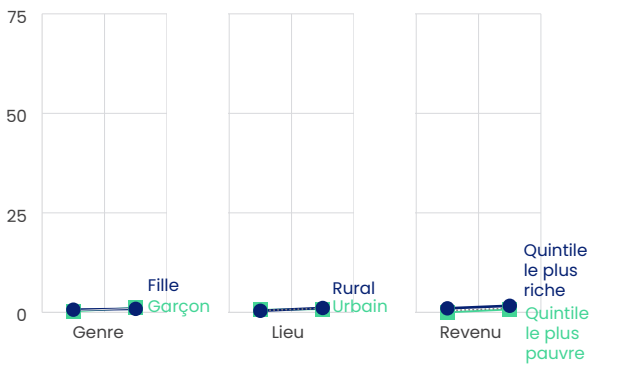
Népal



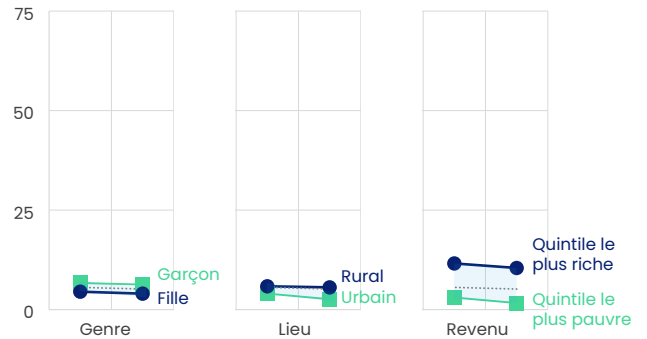
Nigéria



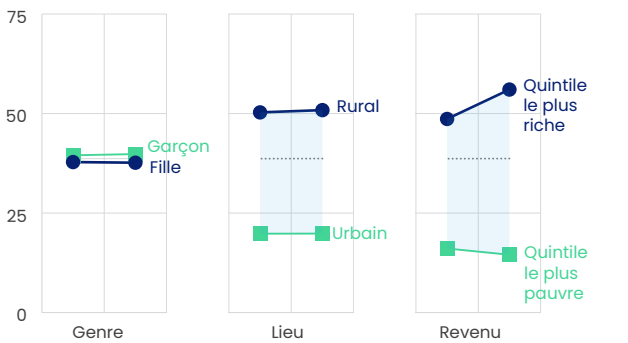
République kirghize



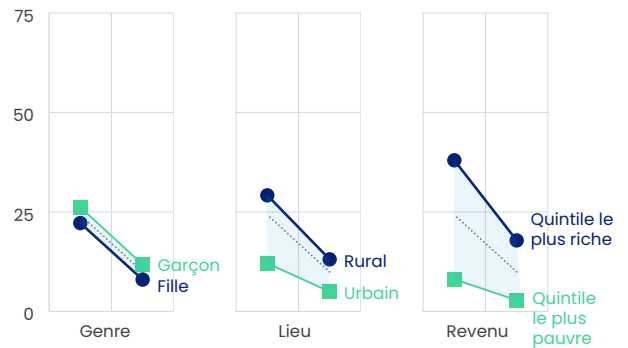
Rwanda



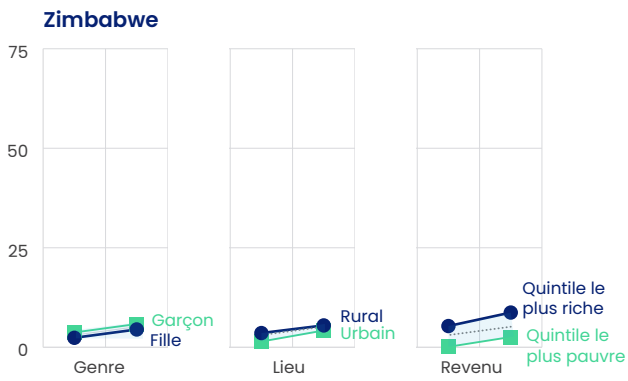
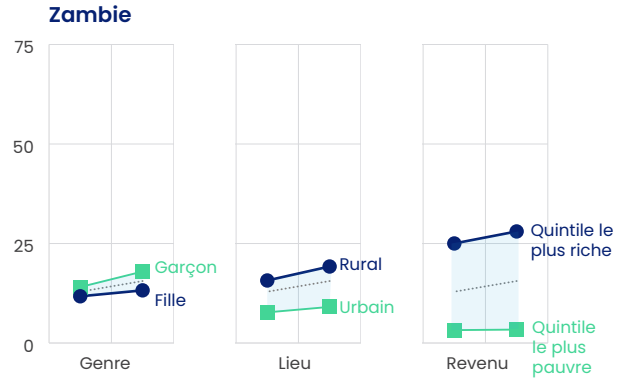
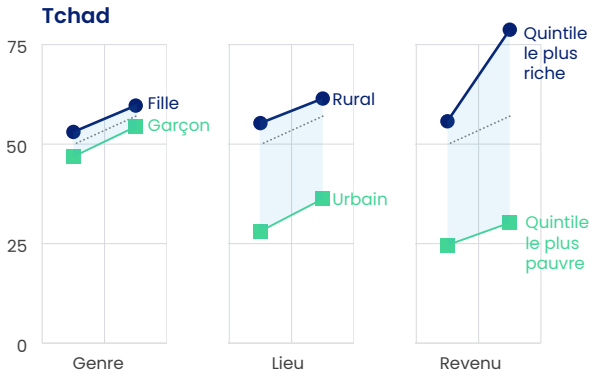
Sénégal



Sierra Leone



ANNEXE H

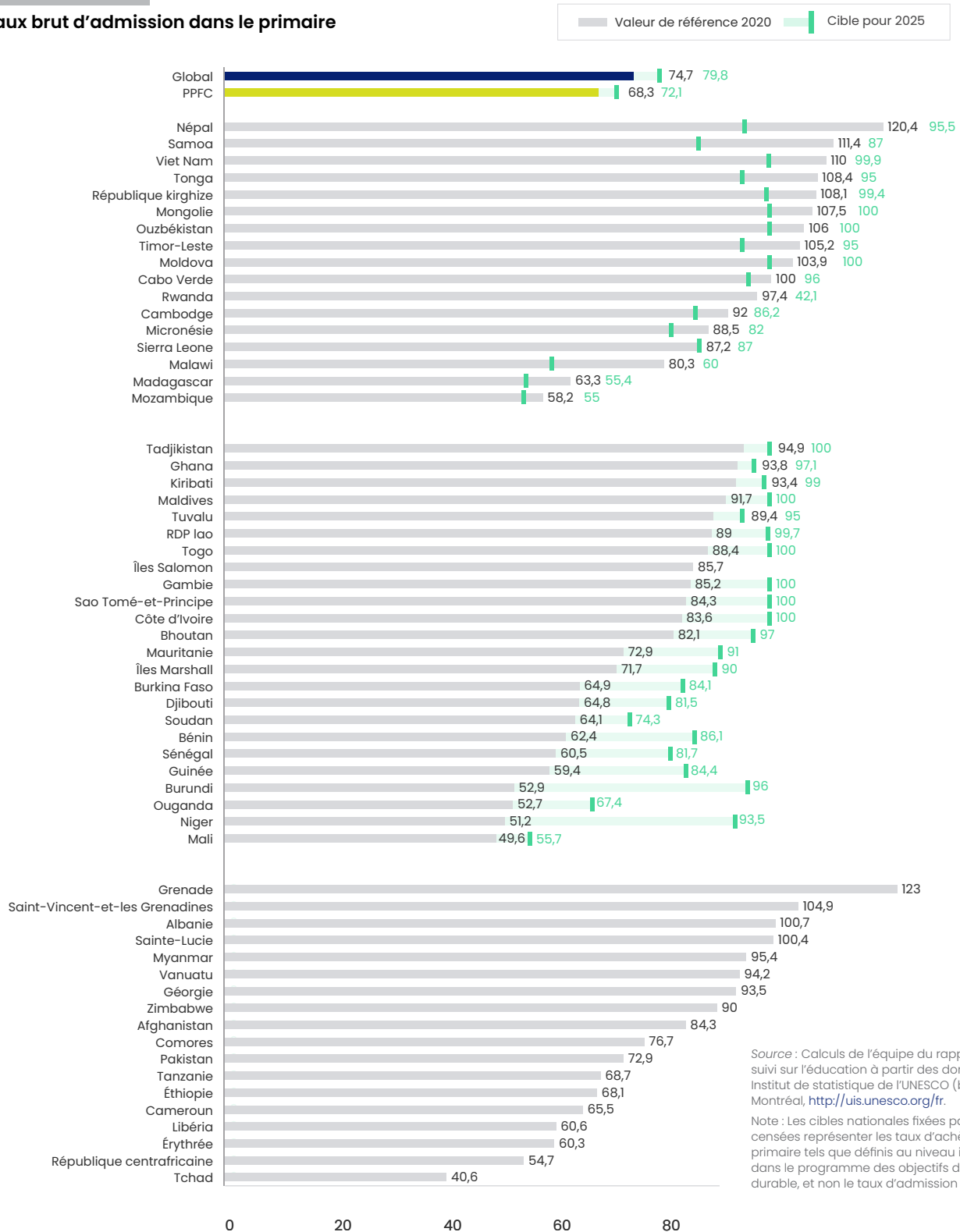


ANNEXE I

TAUX BRUT D'ADMISSION EN DERNIÈRE ANNÉE DU PRIMAIRE ET DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE, VALEURS DE RÉFÉRENCE DE 2020 ET CIBLE POUR 2025

GRAPHIQUE I.1.

Taux brut d'admission dans le primaire

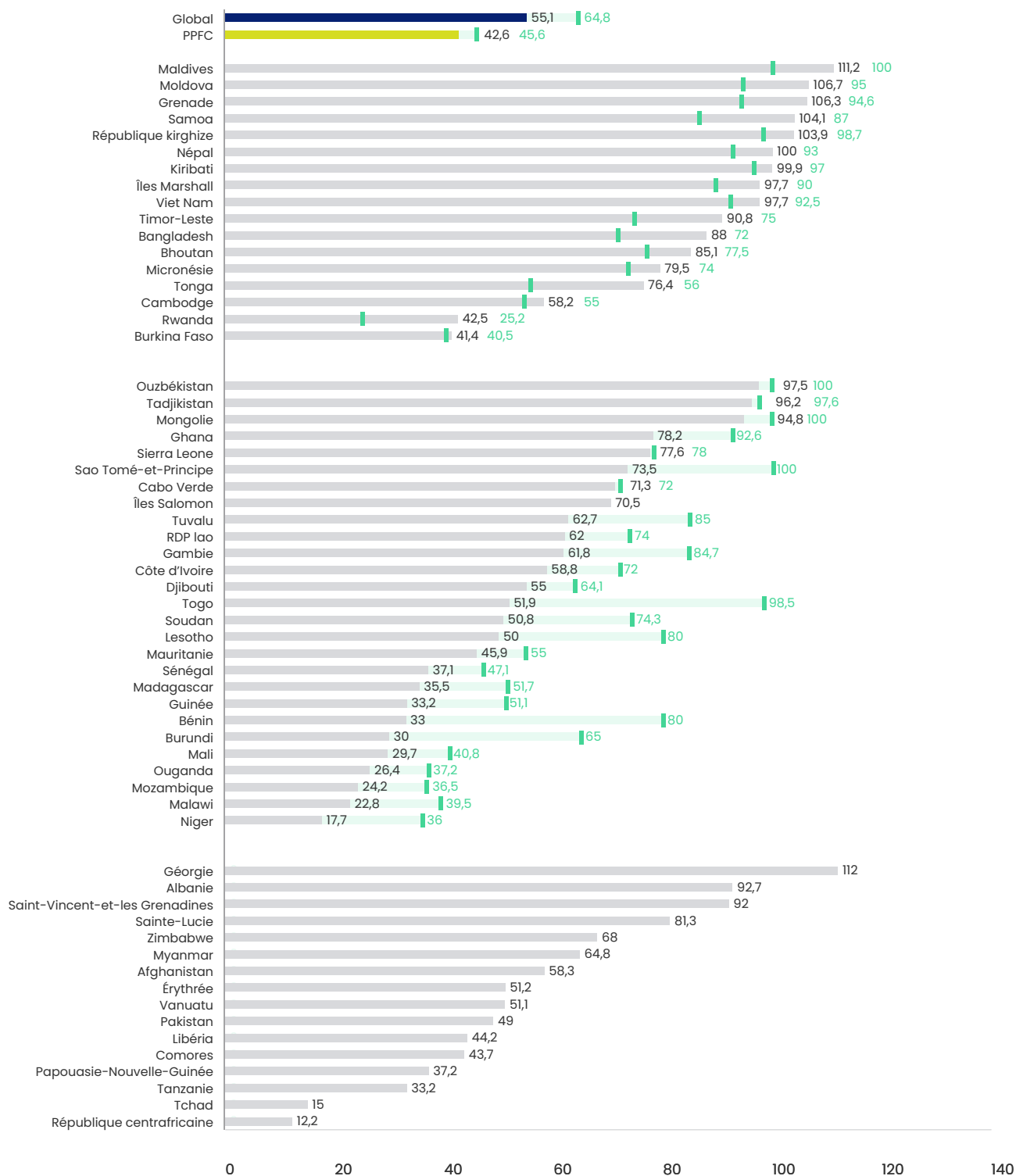


Source : Calculs de l'équipe du rapport mondial de suivi sur l'éducation à partir des données de l'ISU, Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org/fr>.

Note : Les cibles nationales fixées par les pays sont censées représenter les taux d'achèvement du cycle primaire tels que définis au niveau international dans le programme des objectifs de développement durable, et non le taux d'admission brut.

GRAPHIQUE 1.2.

Taux brut d'admission dans le premier cycle du secondaire

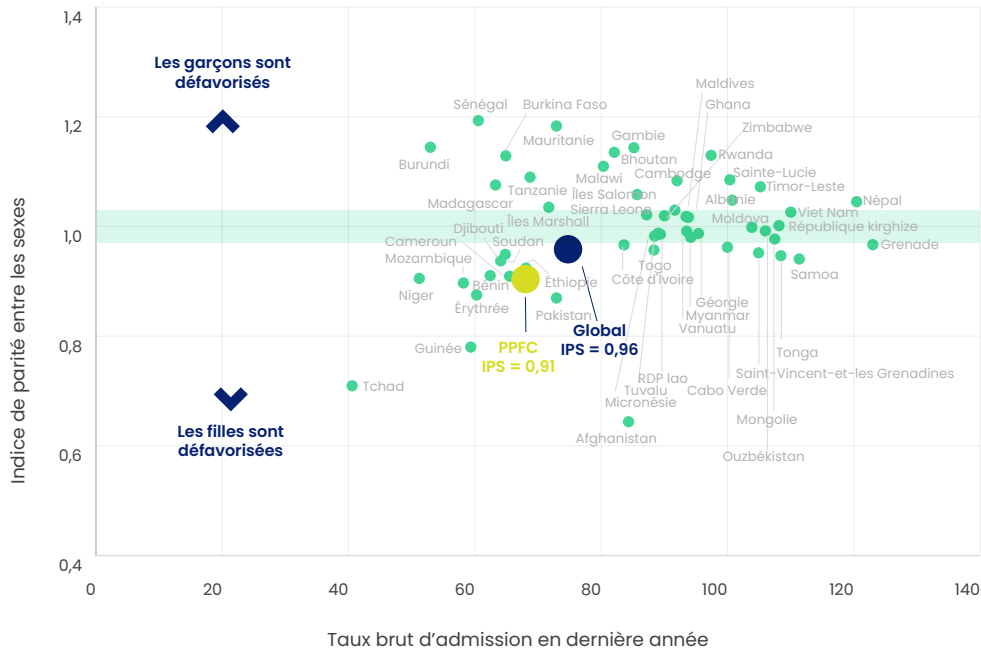


ANNEXE J

TAUX BRUT D'ADMISSION EN DERNIÈRE ANNÉE ET INDICE DE PARITÉ ENTRE LES SEXES, 2020 OU ANNÉE LA PLUS RÉCENTE

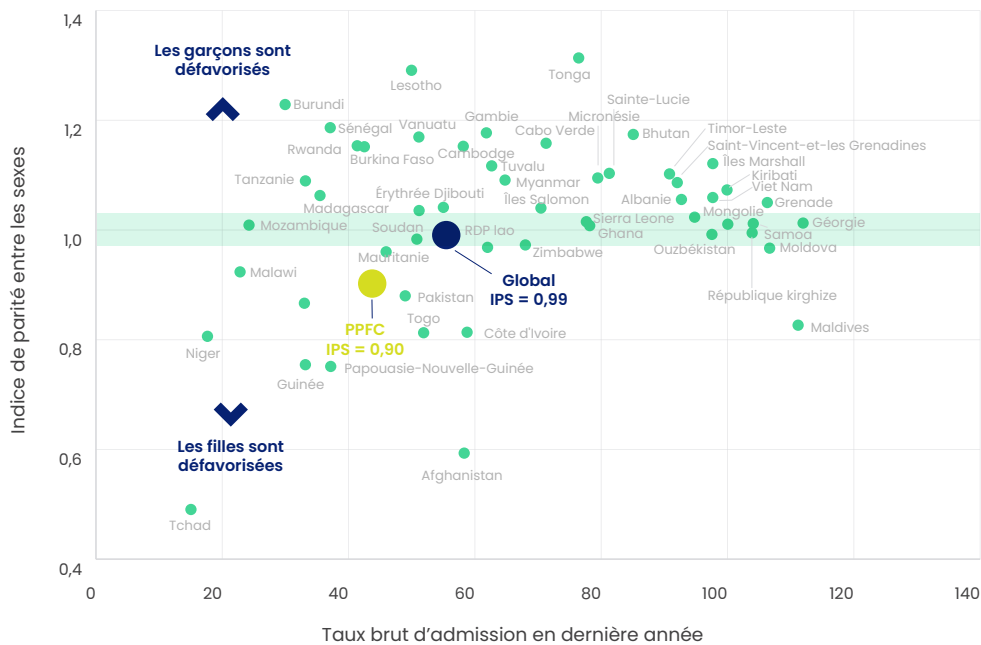
GRAPHIQUE J.1.

Enseignement primaire



GRAPHIQUE J.2.

Premier cycle du secondaire

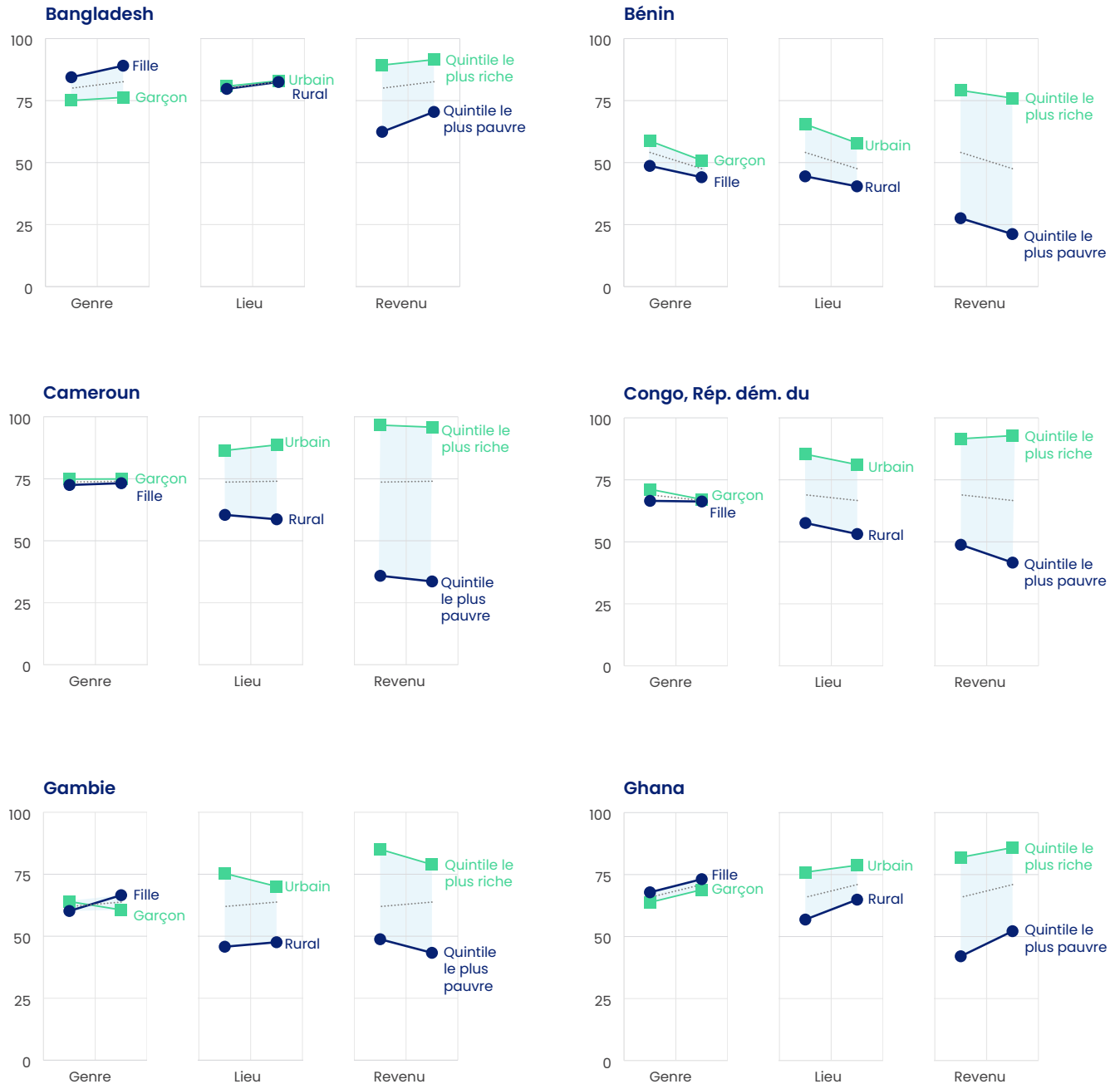


Source : Calculs de l'équipe du rapport mondial de suivi sur l'éducation à partir des données de l'ISU, Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org/fr>.

Note : IPS = indice de parité entre les sexes, PPFC = pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits. L'indice de parité entre les sexes est ajusté pour être symétrique autour de la valeur 1. Pour plus de détails techniques, voir : Institut de statistique de l'UNESCO, (2018). *Metadata for the global and thematic indicators for the follow-up and review of SDG 4 and Education 2030*. http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/metadata-global-thematic-indicators-sdg4-education2030-2017-en_1.pdf.

ANNEXE K

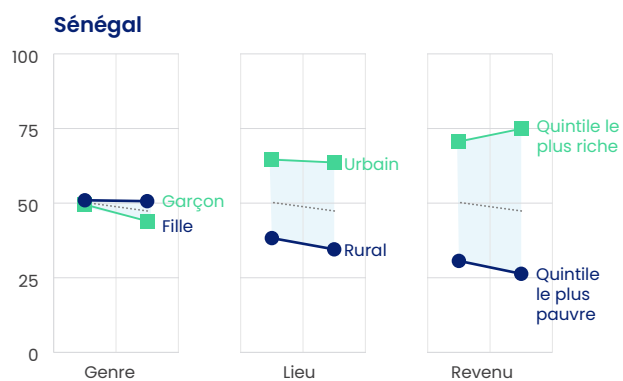
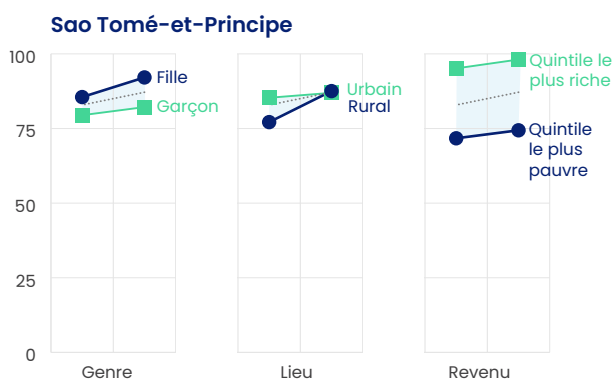
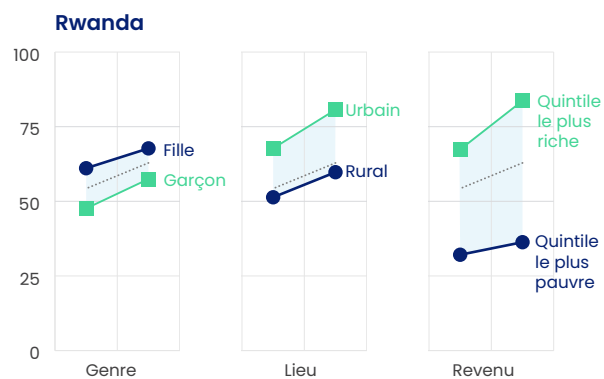
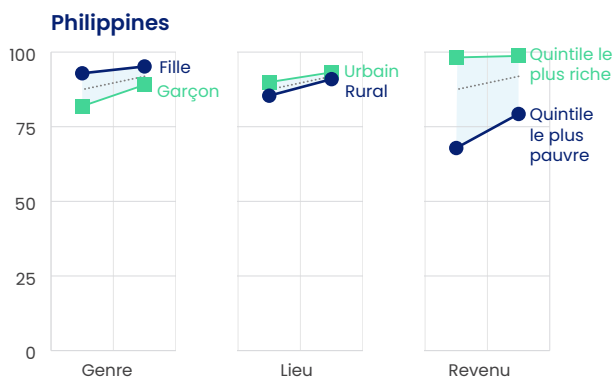
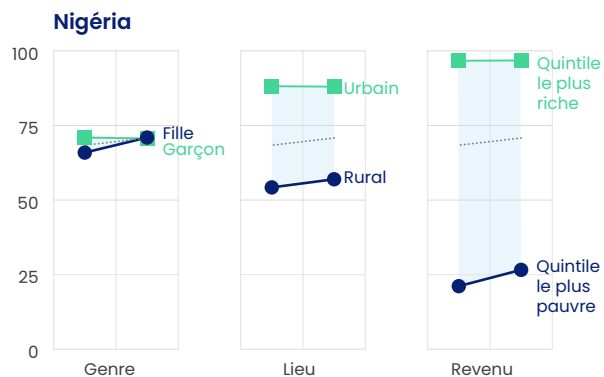
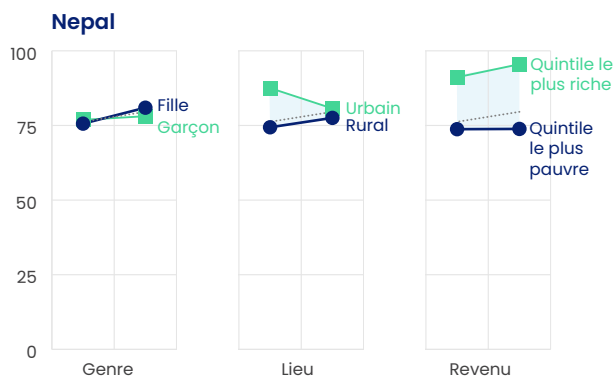
TAUX D'ACHÈVEMENT, CYCLE PRIMAIRE, 2015 (DERNIÈRES DONNÉES ENTRE 2013 ET 2015) ET 2020 (DERNIÈRES DONNÉES ENTRE 2018 ET 2020)

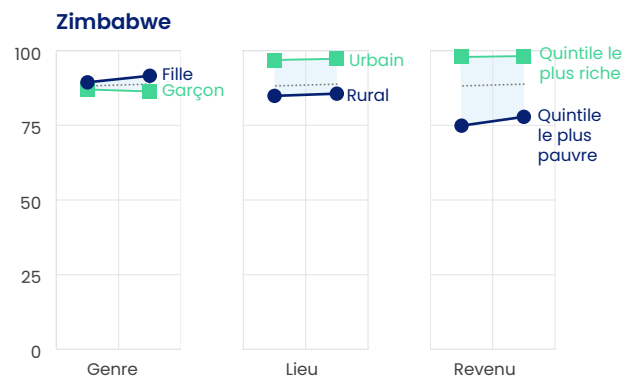
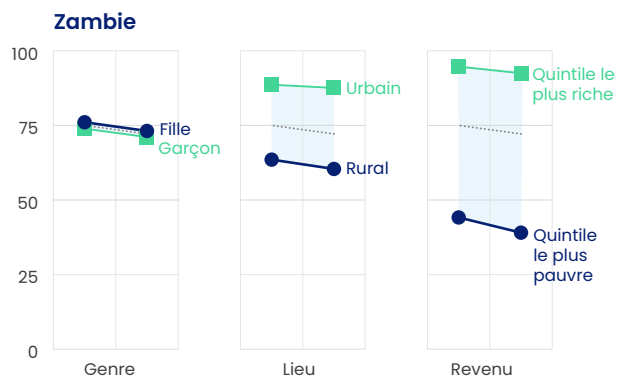
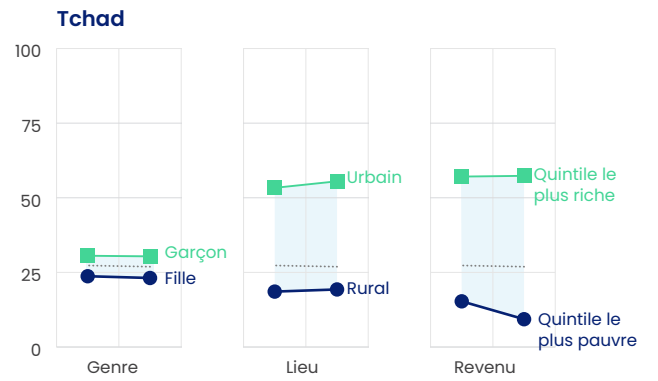
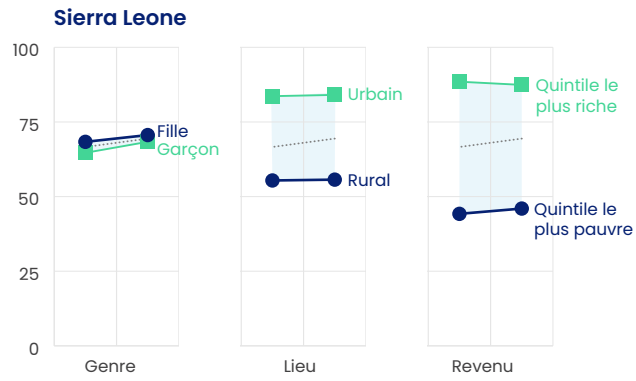


Source : Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org/fr>.

Note : Les graphiques montrent les écarts dans les taux d'achèvement à travers trois dimensions : le genre, la région et le niveau de revenu. Le trait bleu foncé représente la population typiquement défavorisée (filles, population rurale, quintile le plus pauvre), le trait pointillé correspond à la moyenne. Pour chaque pays, les données de 2015 (ou les dernières données entre 2015 et 2013) et de 2020 (ou les dernières données entre 2018 et 2020) sont indiquées.

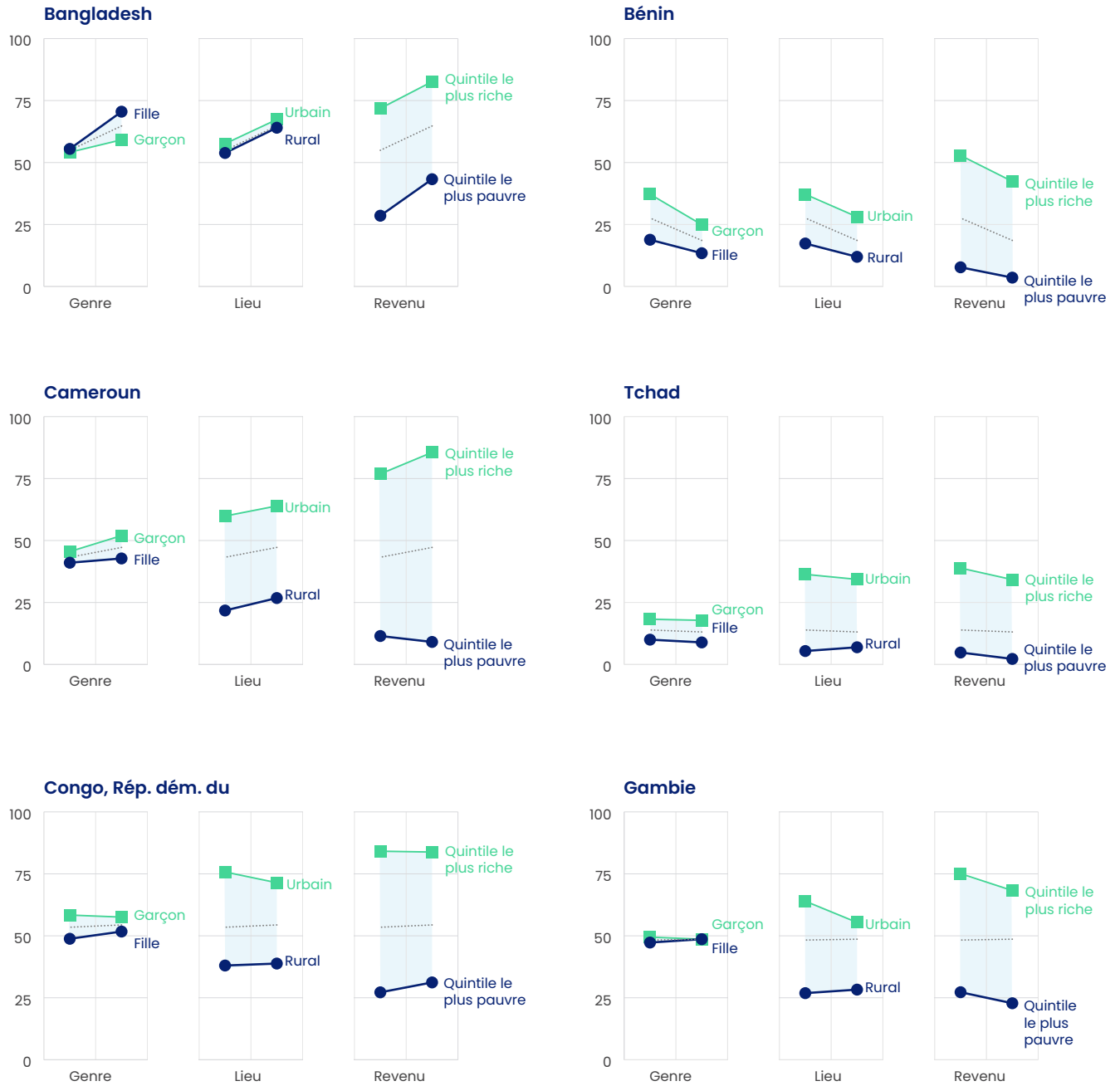






ANNEXE L

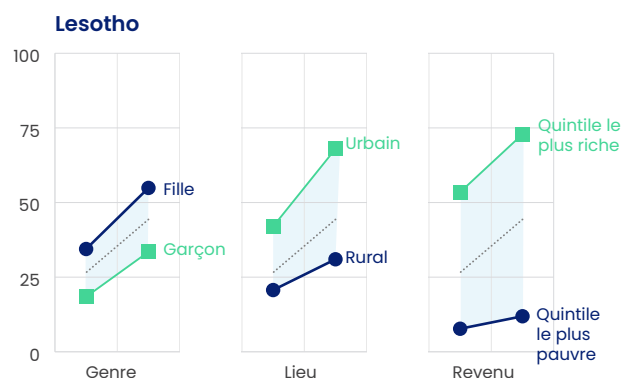
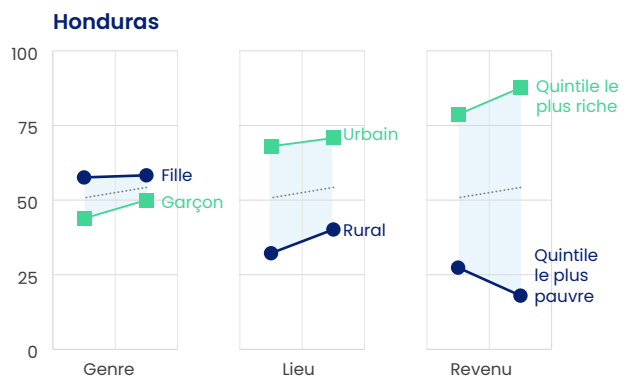
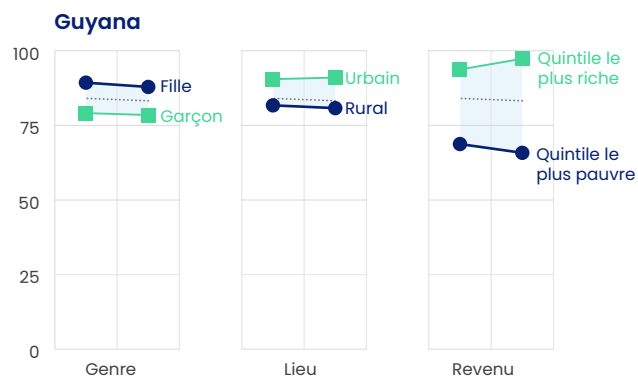
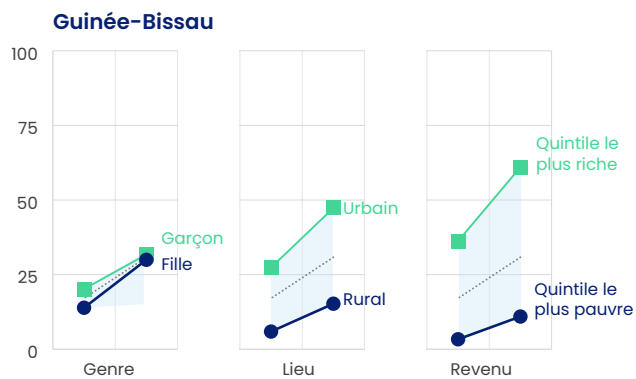
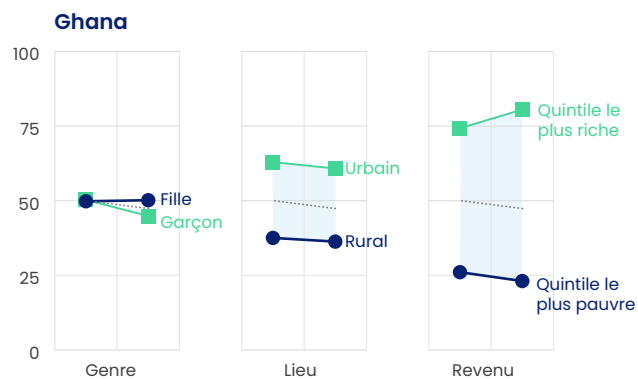
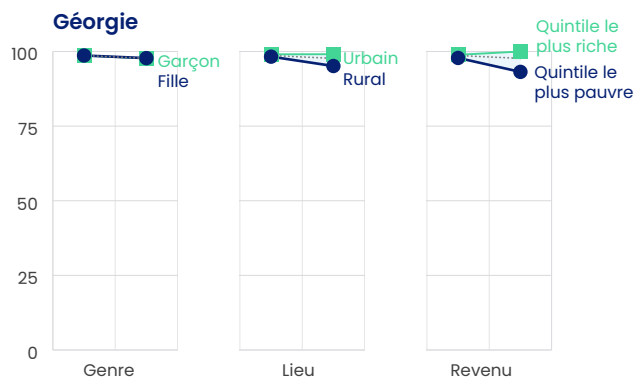
TAUX D'ACHÈVEMENT, PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE, 2015 (DERNIÈRES DONNÉES ENTRE 2013 ET 2015) ET 2020 (DERNIÈRES DONNÉES ENTRE 2018 ET 2020)

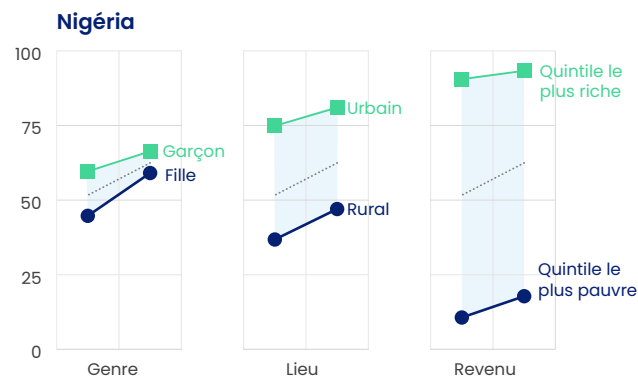
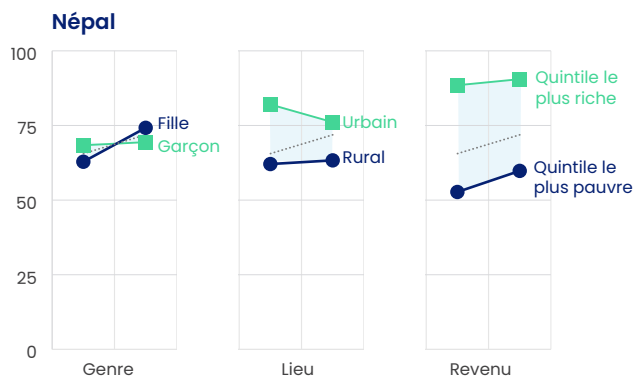
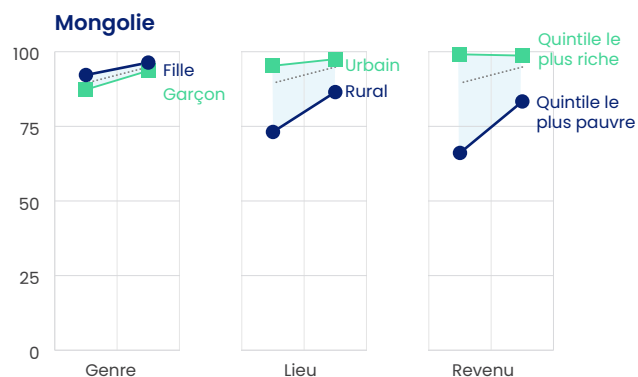
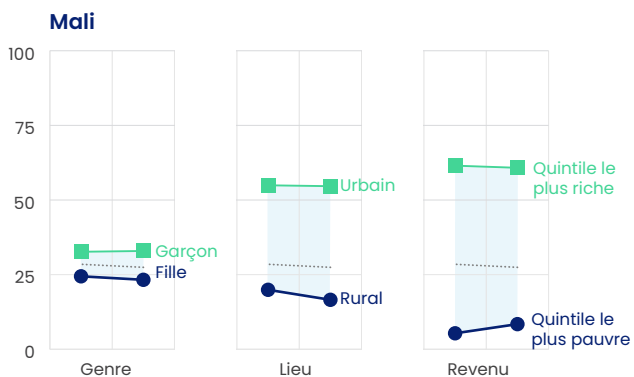
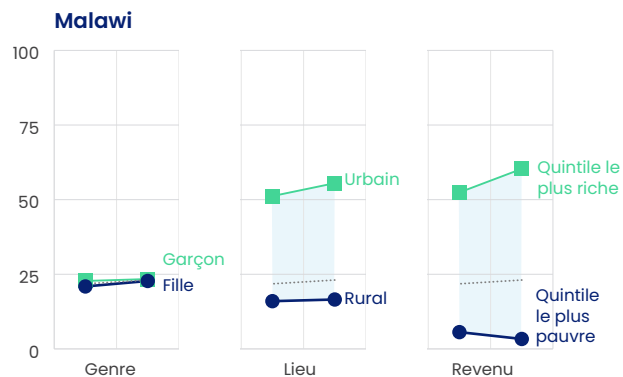
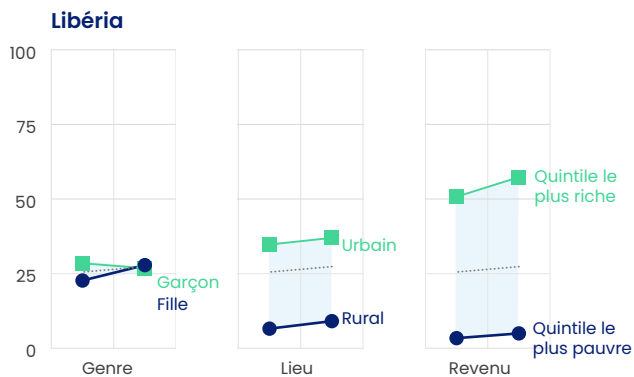


Source : Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org/fr>.

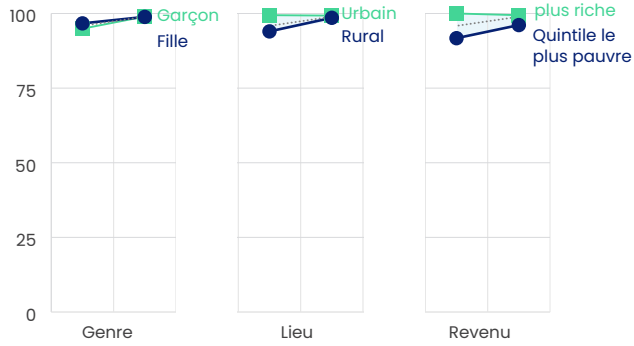
Note : Les graphiques montrent les écarts dans les taux d'achèvement à travers trois dimensions : le genre, la région et le niveau de revenu. Le trait bleu foncé représente la population typiquement défavorisée (filles, région rurale, quintile le plus pauvre), le trait pointillé correspond à la moyenne. Pour chaque pays, les données de 2015 (ou les dernières données entre 2015 et 2013) et de 2020 (ou les dernières données entre 2018 et 2020) sont indiquées.

ANNEXE L

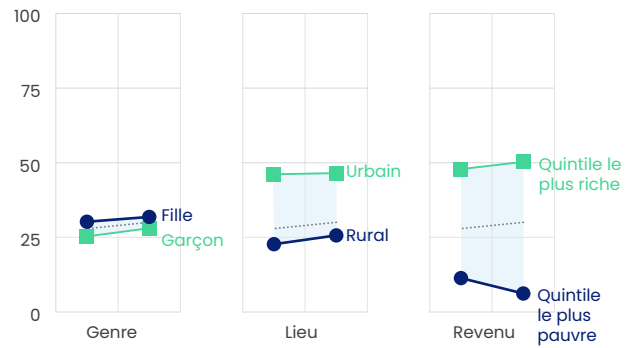




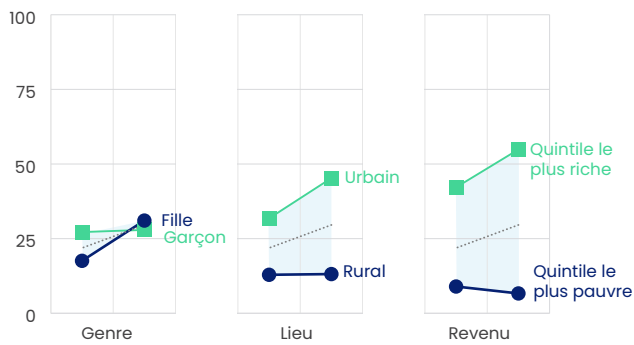
République kirghize



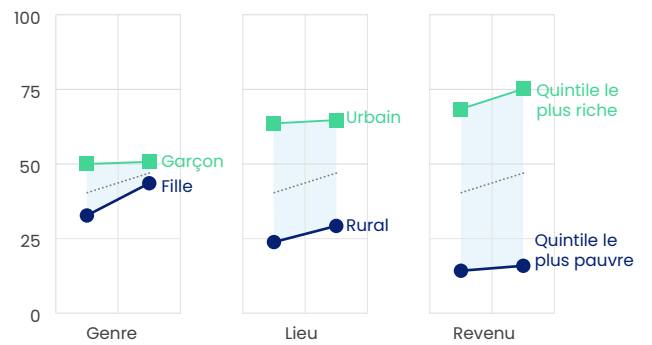
Rwanda



Sénégal



Sierra Leone



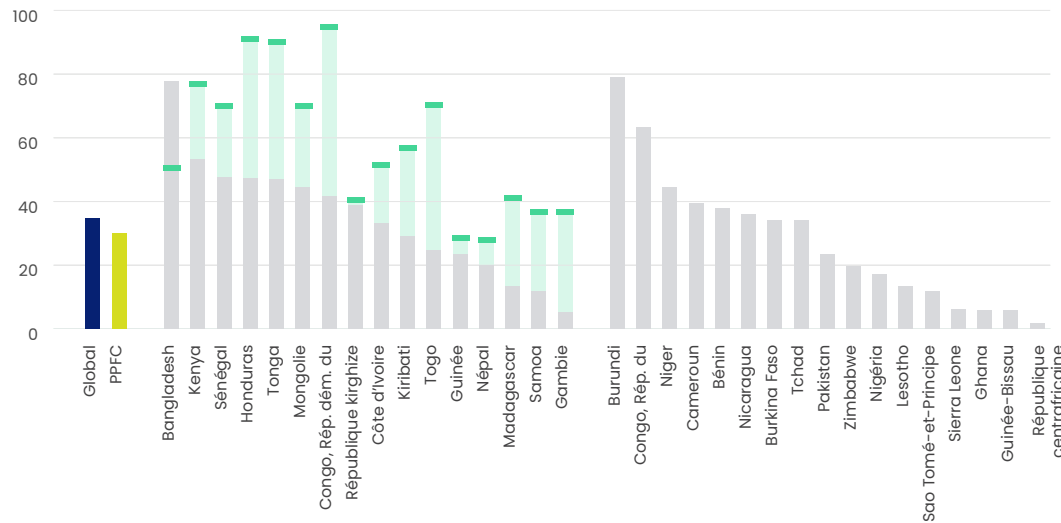
ANNEXE M

POURCENTAGE D'ÉLÈVES MAÎTRISANT UN NIVEAU MINIMUM DE COMPÉTENCE EN LECTURE ET EN MATHÉMATIQUES, PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, 2020 (OU ANNÉE LA PLUS RÉCENTE) ET CIBLE POUR 2025

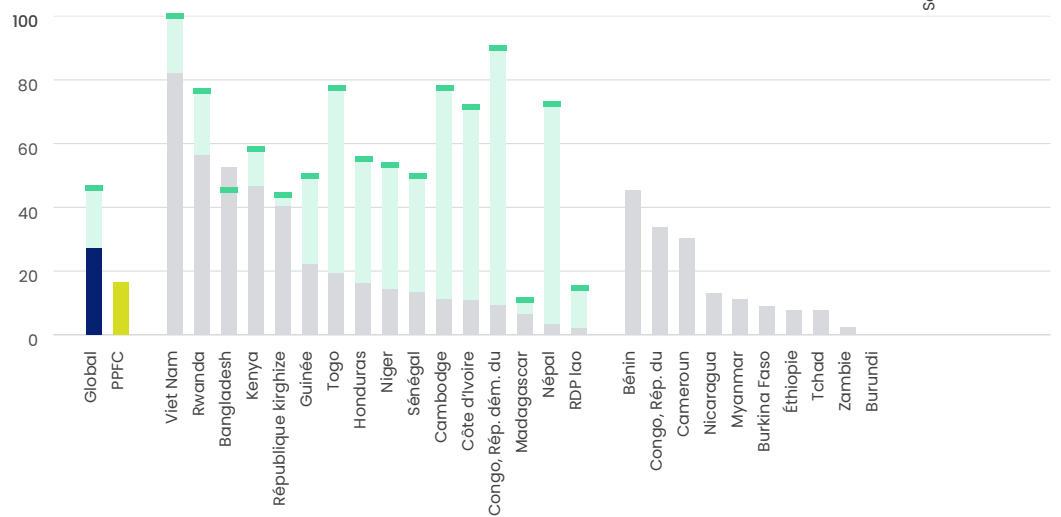
GRAPHIQUE M.1.

Pourcentage d'élèves maîtrisant un niveau minimum de compétences en lecture

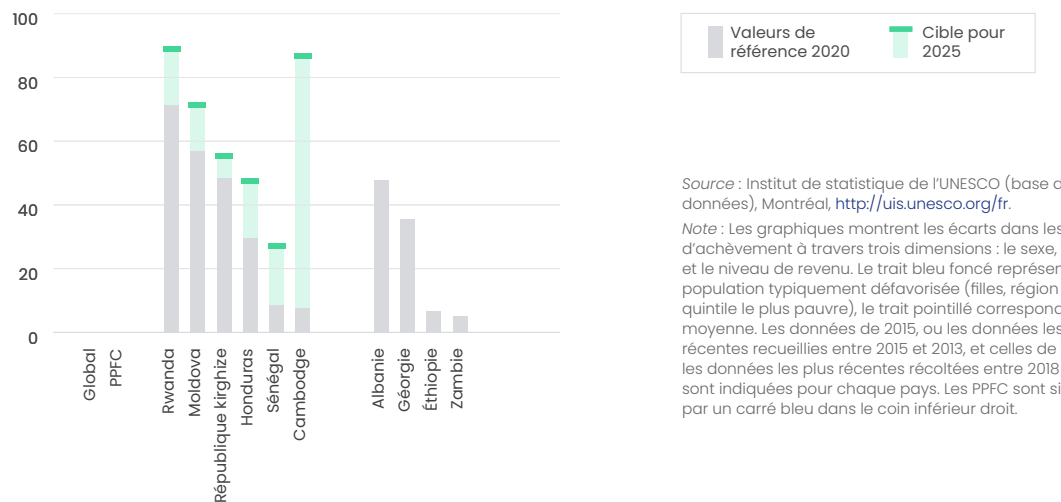
Petites classes



Fin du primaire



Premier cycle du secondaire



Valeurs de référence 2020
 Cible pour 2025

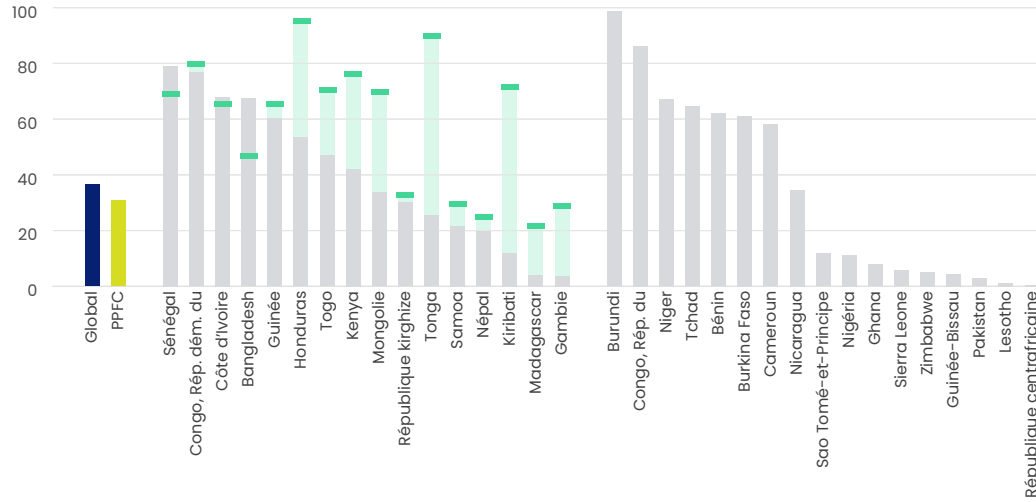
Source : Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org/fr>.

Note : Les graphiques montrent les écarts dans les taux d'achèvement à travers trois dimensions : le sexe, la région et le niveau de revenu. Le trait bleu foncé représente la population typiquement défavorisée (filles, région rurale, quintile le plus pauvre), le trait pointillé correspond à la moyenne. Les données de 2015, ou les données les plus récentes recueillies entre 2015 et 2013, et celles de 2020, ou les données les plus récentes récoltées entre 2018 et 2020, sont indiquées pour chaque pays. Les PPFC sont signalés par un carré bleu dans le coin inférieur droit.

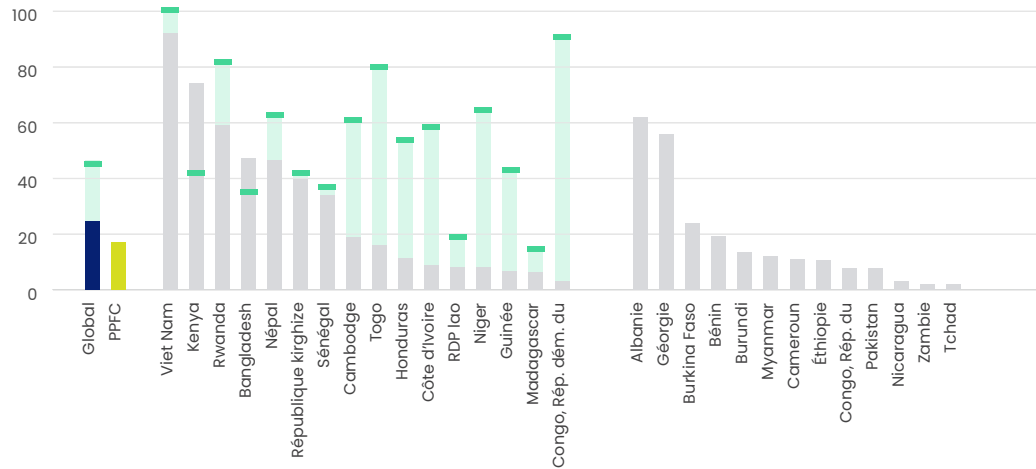
GRAPHIQUE M.2.

Pourcentage d'élèves maîtrisant un niveau minimum de compétences en mathématiques

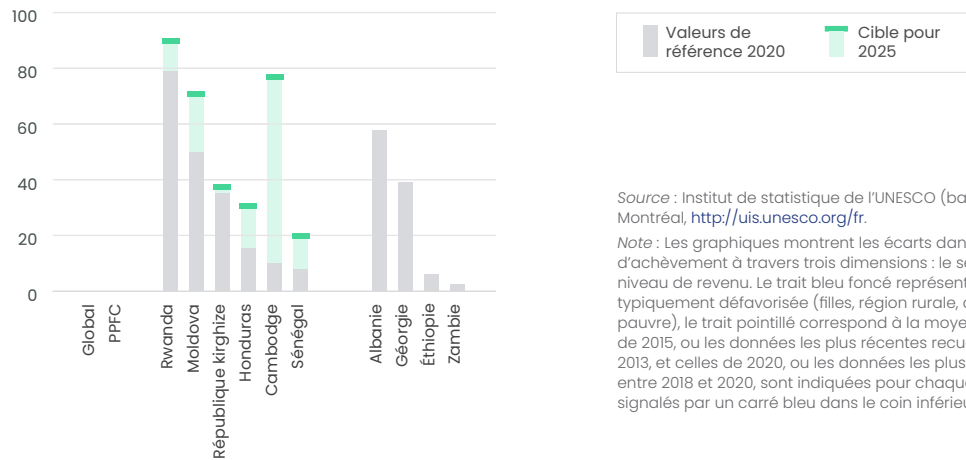
Petites classes



Fin du primaire



Premier cycle du secondaire



Source : Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org/fr>.

Note : Les graphiques montrent les écarts dans les taux d'achèvement à travers trois dimensions : le sexe, la région et le niveau de revenu. Le trait bleu foncé représente la population typiquement défavorisée (filles, région rurale, quintile le plus pauvre), le trait pointillé correspond à la moyenne. Les données de 2015, ou les données les plus récentes recueillies entre 2015 et 2013, et celles de 2020, ou les données les plus récentes récoltées entre 2018 et 2020, sont indiquées pour chaque pays. Les PPFC sont signalés par un carré bleu dans le coin inférieur droit.

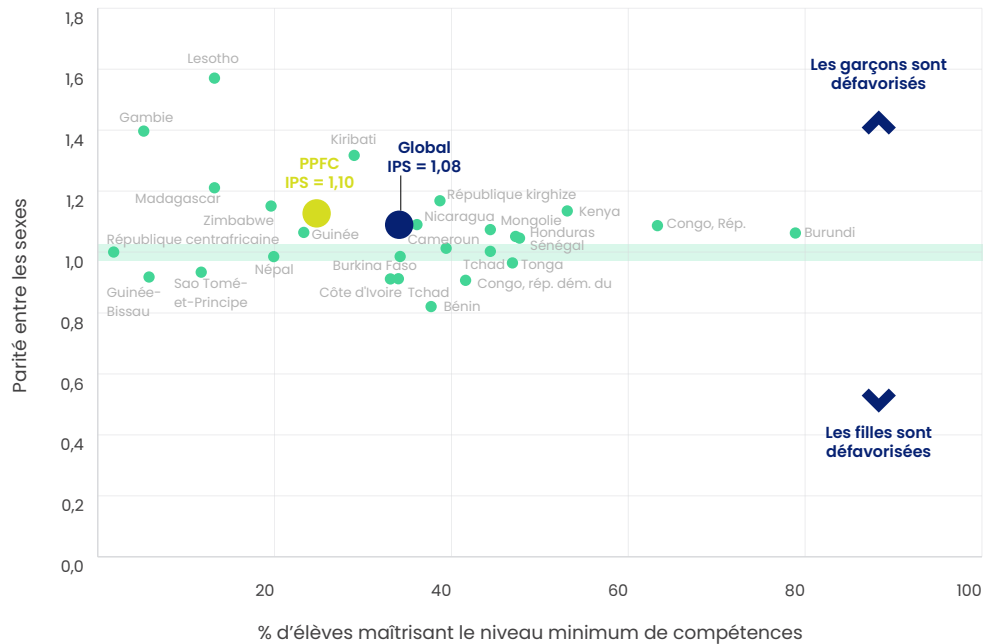
ANNEXE N

POURCENTAGE D'ÉLÈVES MAÎTRISANT UN NIVEAU MINIMUM DE COMPÉTENCES EN LECTURE OU EN MATHÉMATIQUES ET INDICE DE PARITÉ ENTRE LES SEXES, PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, VALEURS DE RÉFÉRENCE DE 2020

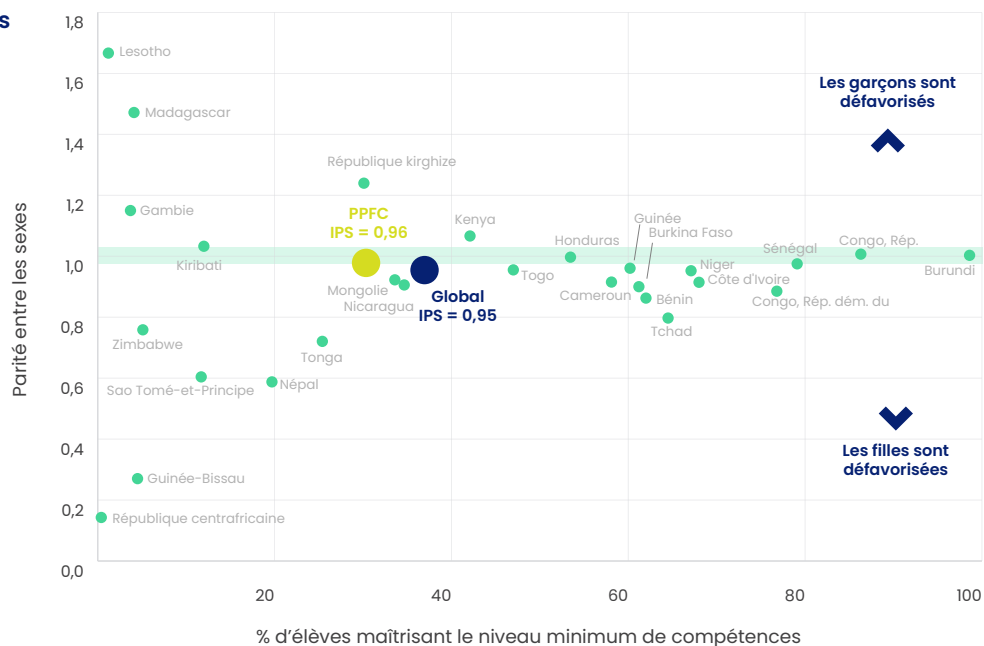
GRAPHIQUE N.1.

Petites classes

Lecture



Mathématiques



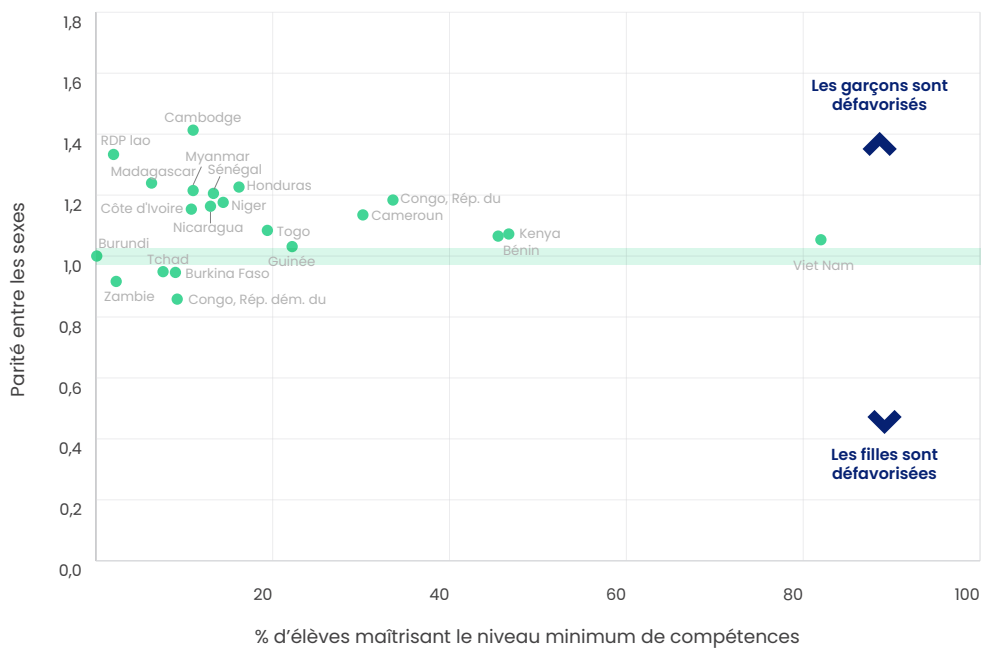
Source : Calculs de l'équipe du rapport mondial de suivi sur l'éducation à partir des données de l'ISU, Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org>.

Note : IPS = Indice de parité entre les sexes, PPFIC = pays partenaire touché par la fragilité et les conflits. L'indice de parité entre les sexes est ajusté pour être symétrique autour de la valeur 1. Pour plus de détails techniques, voir : Institut de statistique de l'UNESCO. (2018). *Metadata for the global and thematic indicators for the follow-up and review of SDG 4 and Education 2030*. http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/metadata-global-thematic-indicators-sdg4-education2030-2017-en_1.pdf.

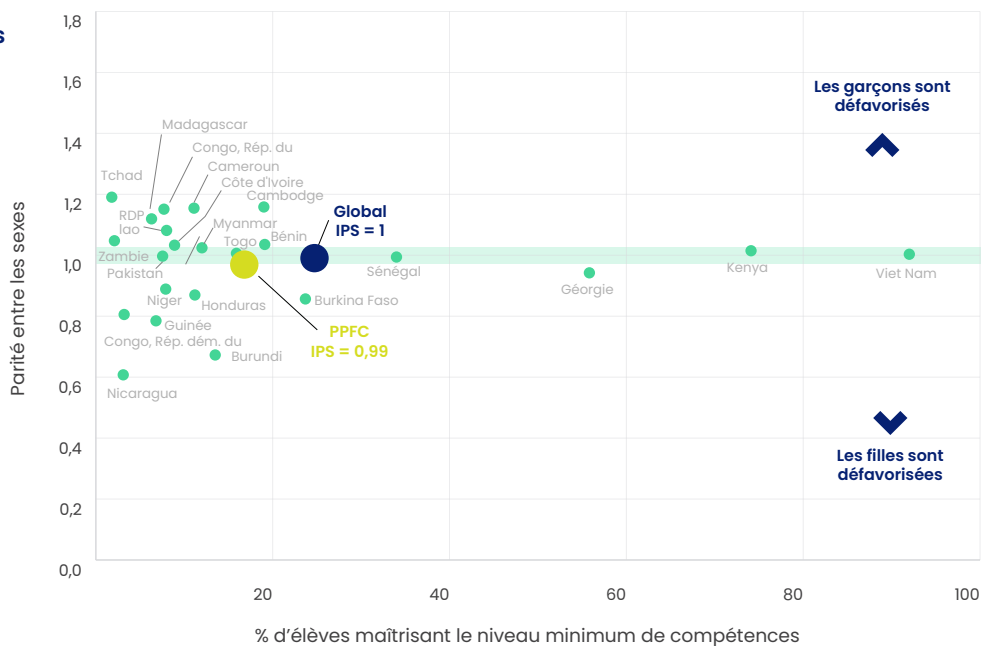
GRAPHIQUE N.2.

Fin du primaire

Lecture



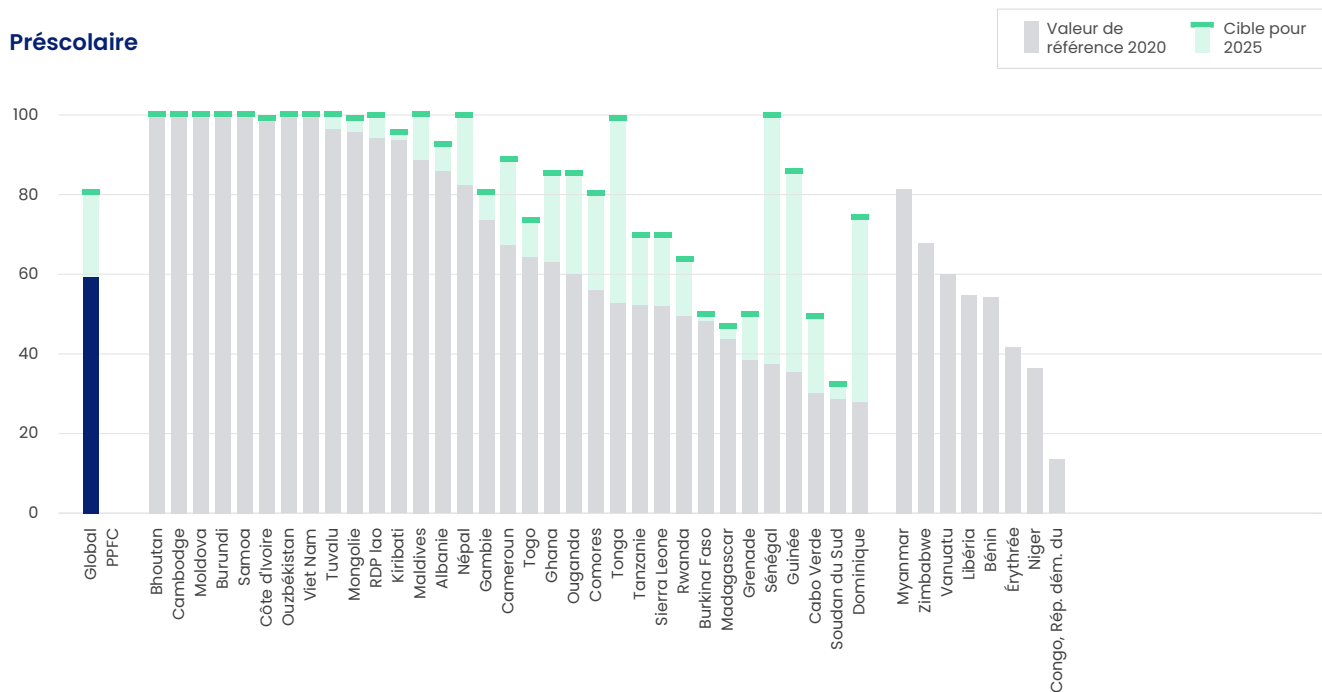
Mathématiques



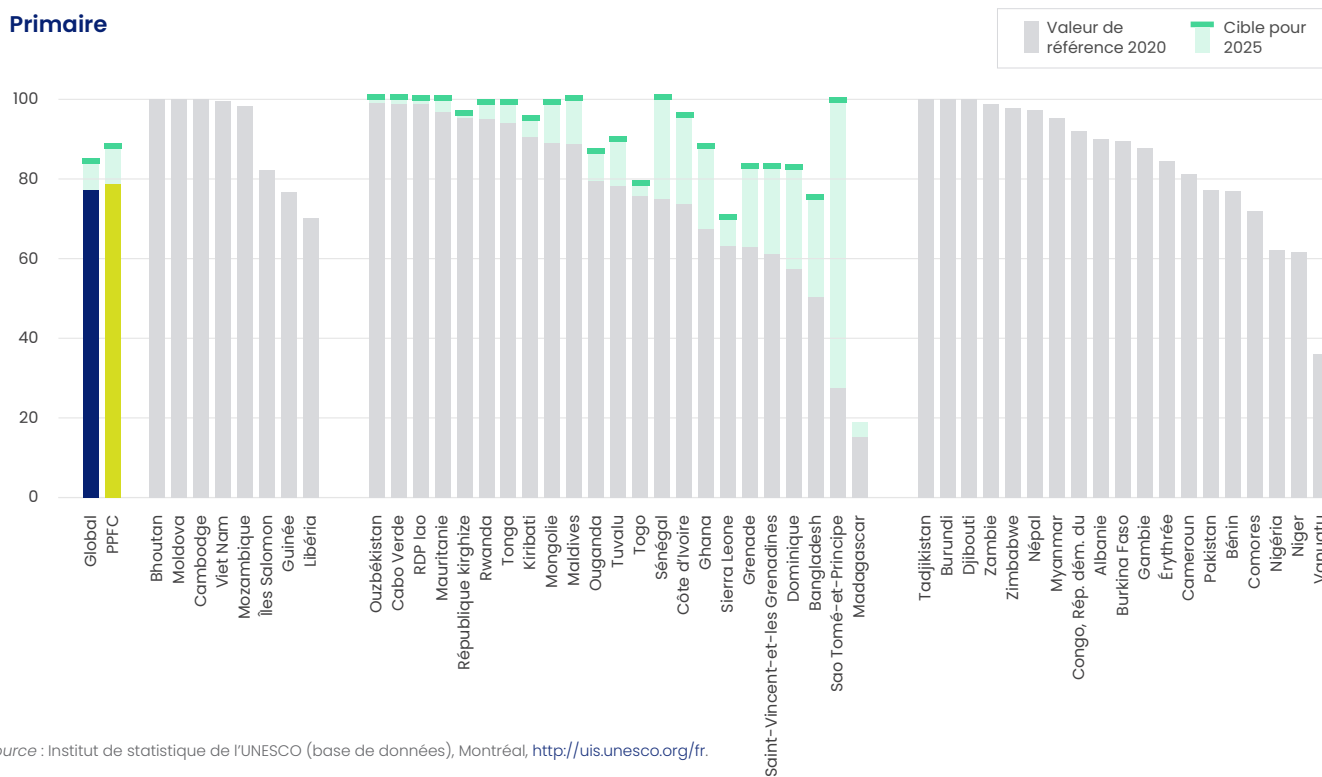
ANNEXE O

POURCENTAGE D'ENSEIGNANTS DISPOSANT DES QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES, PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, 2020 OU ANNÉE LA PLUS RÉCENTE ET CIBLE POUR 2025

Préscolaire

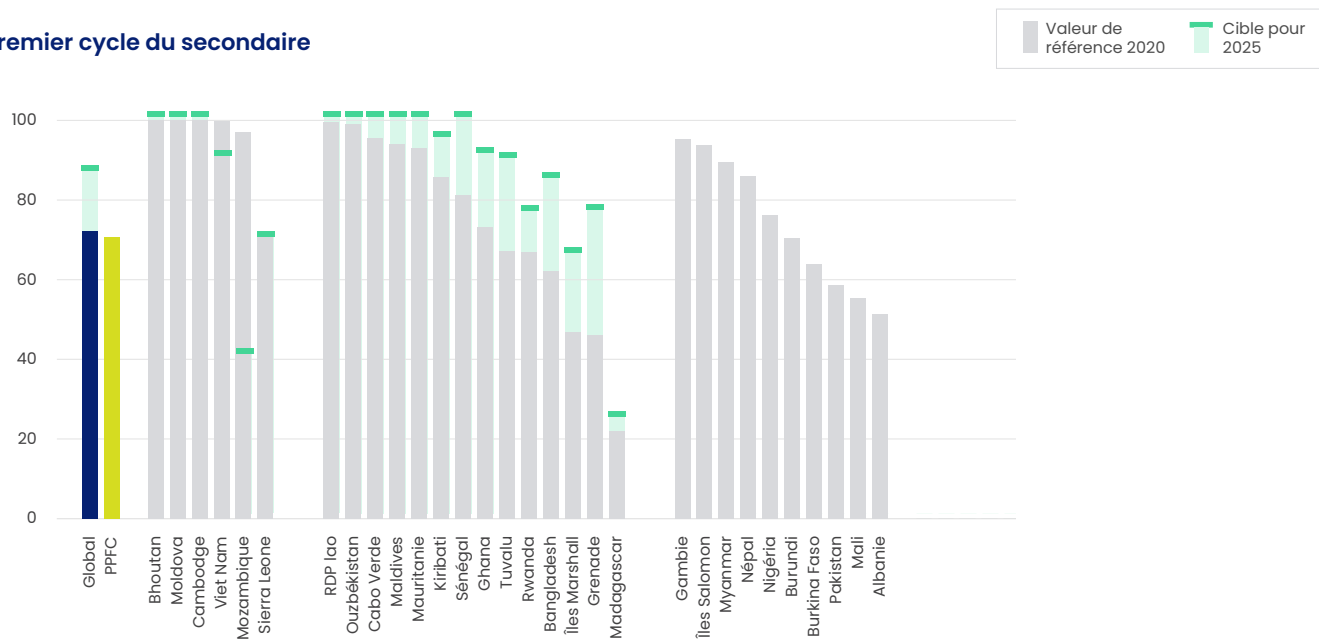


Primaire

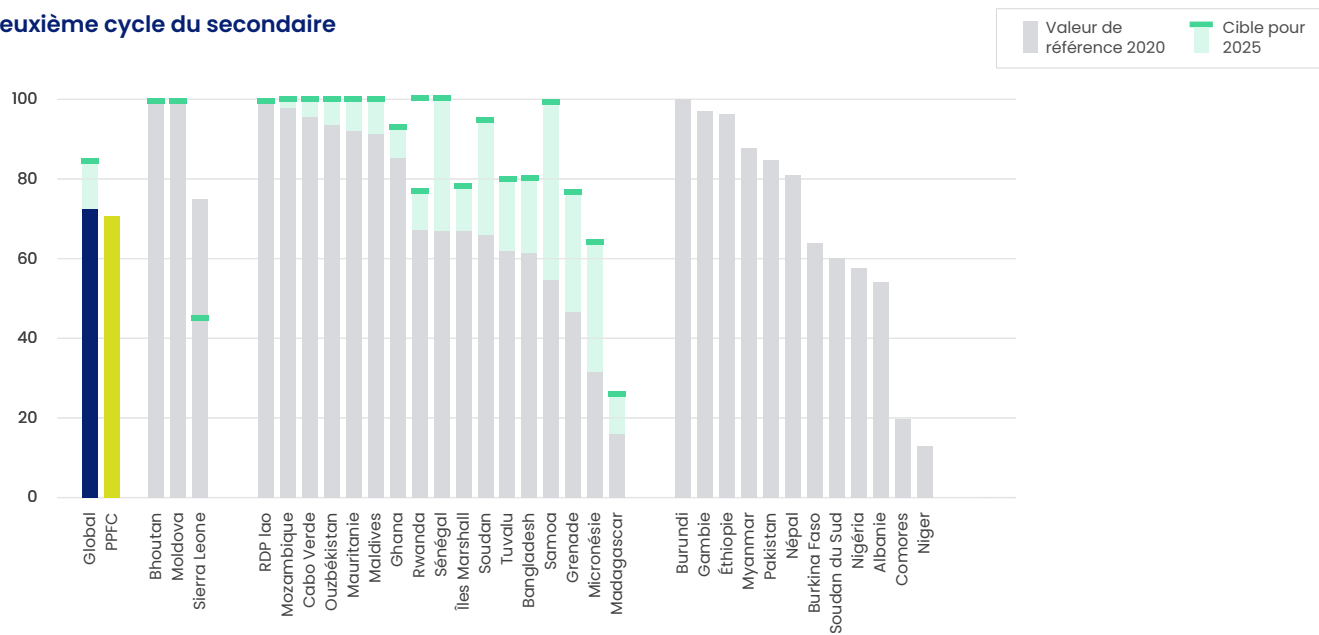


Source : Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org/fr>.

Premier cycle du secondaire

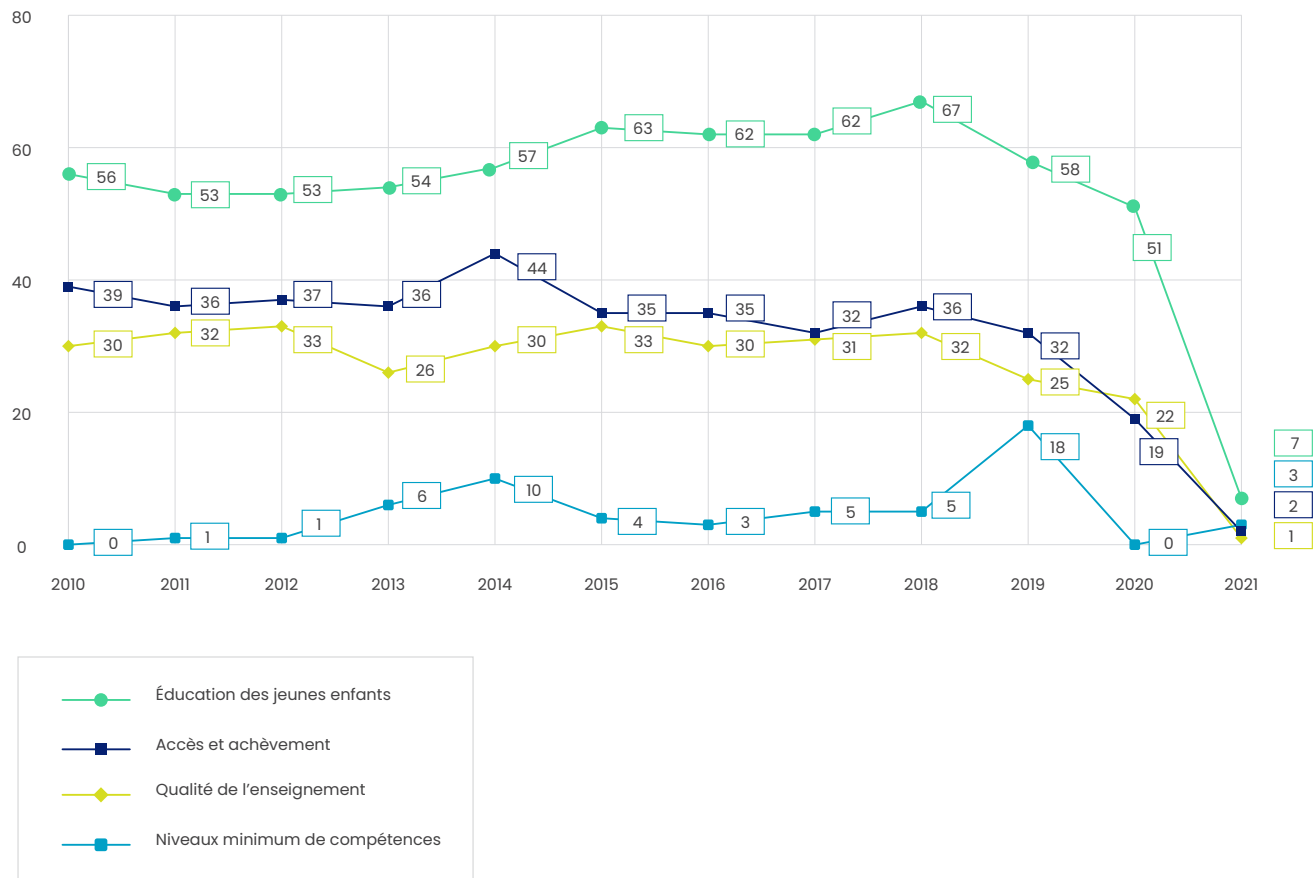


Deuxième cycle du secondaire



ANNEXE P

PART DES VALEURS NON MANQUANTES DANS L'ENSEMBLE DES 76 PAYS PARTENAIRES, PAR DOMAINE PRINCIPAL D'INTERVENTION VISÉ PAR LE GPE 2025, DE 2010 À 2021



Source : Calculs de l'équipe du rapport mondial de suivi sur l'éducation à partir des données de l'ISU, Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org/fr>.

ANNEXE Q

DISPONIBILITÉ DES DONNÉES DANS L'ENSEMBLE DES 76 PAYS PARTENAIRES, PAR INDICATEUR ET DOMAINE PRINCIPAL D'INTERVENTION VISÉ PAR LE GPE 2025, DE 2010 À 2021

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Données de référence 2020	
ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE	Indicateur 1	82 %	82 %	82 %	83 %	83 %	84 %	87 %	87 %	87 %	87 %	12 %	87 %	
	Indicateur 2	45 %	41 %	41 %	41 %	45 %	53 %	53 %	51 %	59 %	45 %	34 %	5 %	75 %
	Indicateur 2 – Genre	42 %	37 %	36 %	38 %	42 %	53 %	47 %	47 %	55 %	42 %	33 %	5 %	72 %
	Indicateur 3.i.a	22 %	21 %	17 %	14 %	25 %	14 %	14 %	13 %	24 %	18 %	7 %	0 %	68 %
	Indicateur 3.i.a – Genre	22 %	21 %	17 %	14 %	25 %	14 %	14 %	13 %	24 %	18 %	7 %	0 %	68 %
	Indicateur 3.i.b	22 %	21 %	17 %	14 %	25 %	14 %	14 %	13 %	24 %	18 %	7 %	0 %	68 %
	Indicateur 3.i.b – Genre	22 %	21 %	17 %	14 %	25 %	14 %	14 %	13 %	24 %	18 %	7 %	0 %	68 %
	Indicateur 3.i.c	22 %	21 %	17 %	14 %	25 %	14 %	14 %	13 %	24 %	18 %	7 %	0 %	68 %
	Indicateur 3.i.c – Genre	22 %	21 %	17 %	14 %	25 %	14 %	14 %	13 %	24 %	18 %	7 %	0 %	68 %
ACCÈS ET ACHEVEMENT	Indicateur 3.i.a	68 %	63 %	71 %	71 %	74 %	67 %	70 %	61 %	54 %	55 %	38 %	5 %	78 %
	Indicateur 3.i.a – Genre	68 %	61 %	70 %	70 %	72 %	67 %	70 %	61 %	54 %	55 %	38 %	5 %	78 %
	Indicateur 3.i.b	62 %	57 %	63 %	66 %	72 %	63 %	62 %	62 %	57 %	50 %	37 %	5 %	79 %
	Indicateur 3.i.b – Genre	62 %	55 %	62 %	66 %	70 %	62 %	61 %	62 %	55 %	50 %	37 %	5 %	79 %
	Indicateur 6.i.a	0 %	1 %	1 %	3 %	14 %	3 %	4 %	7 %	12 %	25 %	0 %	0 %	43 %
	Indicateur 6.i.a – Genre	0 %	0 %	0 %	3 %	14 %	1 %	4 %	5 %	12 %	24 %	0 %	0 %	41 %
RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE	Indicateur 6.i.c	0 %	1 %	3 %	1 %	1 %	7 %	1 %	8 %	4 %	1 %	0 %	0 %	13 %
	Indicateur 6.i.c – Genre	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	7 %	0 %	5 %	4 %	0 %	0 %	0 %	9 %
	Indicateur 6.i.b	0 %	3 %	1 %	14 %	14 %	7 %	4 %	4 %	1 %	32 %	0 %	8 %	38 %
	Indicateur 6.i.b – Genre	0 %	3 %	0 %	13 %	13 %	3 %	1 %	0 %	0 %	30 %	0 %	8 %	32 %
	Indicateur 6.i.a	0 %	1 %	1 %	3 %	14 %	3 %	4 %	7 %	12 %	25 %	0 %	0 %	43 %
	Indicateur 6.i.a – Genre	0 %	0 %	0 %	3 %	14 %	1 %	4 %	5 %	12 %	24 %	0 %	0 %	41 %
	Indicateur 6.i.c	0 %	0 %	3 %	1 %	1 %	7 %	1 %	8 %	4 %	1 %	0 %	0 %	13 %
	Indicateur 6.i.c – Genre	0 %	0 %	1 %	1 %	1 %	5 %	0 %	5 %	4 %	0 %	0 %	0 %	9 %
	Indicateur 6.i.b	1 %	1 %	1 %	14 %	14 %	5 %	7 %	4 %	1 %	26 %	0 %	8 %	34 %
	Indicateur 6.i.b – Genre	0 %	1 %	0 %	13 %	13 %	1 %	4 %	0 %	0 %	25 %	0 %	8 %	28 %
	Indicateur 7.i.a	37 %	37 %	39 %	29 %	30 %	37 %	33 %	36 %	37 %	26 %	28 %	1 %	54 %
	Indicateur 7.i.a – Genre	34 %	33 %	38 %	25 %	29 %	33 %	29 %	32 %	34 %	24 %	26 %	1 %	51 %
QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT	Indicateur 7.i.b	51 %	57 %	54 %	50 %	54 %	49 %	49 %	45 %	45 %	38 %	28 %	1 %	66 %
	Indicateur 7.i.b – Genre	47 %	49 %	51 %	45 %	50 %	47 %	46 %	42 %	45 %	38 %	28 %	1 %	64 %
	Indicateur 7.i.c	21 %	25 %	21 %	14 %	21 %	26 %	22 %	24 %	26 %	21 %	18 %	0 %	39 %
	Indicateur 7.i.c – Genre	18 %	22 %	20 %	14 %	18 %	26 %	20 %	24 %	26 %	21 %	17 %	0 %	39 %
	Indicateur 7.i.d	17 %	17 %	21 %	18 %	22 %	25 %	24 %	25 %	21 %	17 %	14 %	0 %	42 %
	Indicateur 7.i.d – Genre	14 %	16 %	18 %	16 %	18 %	21 %	18 %	22 %	20 %	17 %	13 %	0 %	39 %
Total	23 %	29 %	24 %	23 %	28 %	22 %	21 %	21 %	27 %	26 %	13 %	2 %		

0

100

Source : Calculs de l'équipe du rapport mondial de suivi sur l'éducation à partir des données de l'ISU, Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org/fr>.

ANNEXE R

FINANCEMENTS DU GPE PAR TYPE ET PAR MONTANT

TABLEAU R.1.

Allocations cumulées par type de financement, de la date de création du GPE jusqu'en juin 2022

Type		Chiffre cumulé			
		Nombre	Montant (USD, millions)	Part du montant (%)	Utilisé (USD, millions)
Appui à la planification et à la mise en œuvre des plans sectoriels de l'éducation (modèle opérationnel du GPE 2020)	Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation	126	43,2	0,6 %	39,4
	Financement pour la préparation du programme	130	25,5	0,3 %	23,8
	Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation	202	6 782,4	86,6 %	5 098,1
Appui à la transformation de l'éducation (modèle opérationnel du GPE 2025)	Fonds à effet multiplicateur	2	40,0	0,5 %	0
	Accélérateur de l'éducation des filles	1	5,0	0,1 %	0
	Financement pour le renforcement des capacités du système	13	7,2	0,1 %	s.o.
Réaction aux situations d'urgence	Financements accélérés	30	287,7	3,7 %	156,9
Riposte à la COVID-19	Financement pour la planification de la riposte à la COVID-19	1	8,2	0,1 %	0,1
	Financement accéléré COVID-19	66	467,2	6,0 %	359,3
	Financement mondial pour la continuité de l'apprentissage	1	25,0	0,3 %	17,5
Appui thématique	Partage de connaissances et d'innovations du GPE	1	70,5	0,9 %	29,8
	L'Éducation à voix haute	1	72,9	0,9 %	18,5
Total		574	7 834,7		

Note : Le montant utilisé au titre des financements pour le renforcement des capacités du système n'est pas encore disponible et sera indiqué dans le rapport sur les résultats 2023.

TABLEAU R.2.

Allocations cumulées par type de financement, de la date de création du GPE jusqu'en décembre 2021

Type		Chiffre cumulé			
		Nombre	Montant (USD, millions)	Part du montant (%)	Utilisé (USD, millions)
Appui à la planification et à la mise en œuvre des plans sectoriels de l'éducation (modèle opérationnel du GPE 2020)	Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation	126	43,2	0,6 %	37,8
	Financement pour la préparation du programme	126	24,9	0,3 %	23,4
	Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation	199	6 874,4	87,6 %	4 965,5
Appui à la transformation de l'éducation (modèle opérationnel du GPE 2025)	Financement pour le renforcement des capacités du système	4	2,5	0,03 %	s.o.
Réaction aux situations d'urgence	Financements accélérés	27	257,7	3,28 %	124,2
Riposte à la COVID-19	Financement pour la planification de la riposte à la COVID-19	1	8,2	0,1 %	0,1
	Financement accéléré COVID-19	66	467,2	6,0 %	289,1
	Financement mondial pour la continuité de l'apprentissage	1	25,0	0,3 %	14,0
Appui thématique	Partage de connaissances et d'innovations du GPE	1	70,5	0,9 %	29,8
	L'Éducation à voix haute	1	72,9	0,9 %	18,5
Total		552	7 846,4		

Note : Le montant utilisé au titre des financements pour le renforcement des capacités du système n'est pas encore disponible et sera indiqué dans le rapport sur les résultats 2023.

ANNEXE S

MONTANTS CUMULÉS UTILISÉS POUR LES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE DANS LES PPFC ET LES NON-PPFC

TABLEAU S.1.

Utilisation cumulée des financements par type de pays, PPFC ou autres, depuis la date de création du GPE jusqu'au 30 juin 2022

	Utilisation cumulée (USD), y compris pour les financements accélérés COVID-19	Utilisation cumulée (%), y compris pour les financements accélérés COVID-19	Utilisation cumulée (USD), hors financements accélérés COVID-19	Utilisation cumulée (%), hors financements accélérés COVID-19
Non-PPFC	2 714 845 665	48,2 %	2 558 274 157	48,7 %
PPFC	2 899 449 568	51,5 %	2 696 715 903	51,3 %
Autres	17 515 675	0,3 %	-	0,0 %
Total	5 631 810 908	100,0 %	5 254 990 061	100,0 %

TABLEAU S.2.

Utilisation cumulée des financements par type de pays, PPFC ou autres, depuis la date de création du GPE jusqu'au 31 décembre 2021

	Utilisation cumulée (USD), y compris pour les financements accélérés COVID-19	Utilisation cumulée (%), y compris pour les financements accélérés COVID-19	Utilisation cumulée (USD), hors financements accélérés COVID-19	Utilisation cumulée (%), hors financements accélérés COVID-19
Non-PPFC	2 628 491 250	48,7 %	2 499 473 456	49,1 %
PPFC	2 750 321 536	51,0 %	2 590 242 453	50,9 %
Autres	13 959 898	0,3 %	-	0,0 %
Total	5 392 772 684	100 %	5 089 715 909	100 %



ANNEXE T

MONTANTS CUMULÉS UTILISÉS POUR LES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE, PAR RÉGION

TABLEAU T.1.

Utilisation cumulée par région, au 30 juin 2022

Région	Utilisation cumulée (USD), y compris pour les financements accélérés COVID-19	Utilisation cumulée (%), y compris pour les financements accélérés COVID-19	Utilisation cumulée (USD), hors financements accélérés COVID-19	Utilisation cumulée (%), hors financements accélérés COVID-19
Afrique subsaharienne	4 317 173 904	76,7 %	4 049 173 293	77,1 %
Amérique latine et Caraïbes	150 218 462	2,7 %	134 797 873	2,6 %
Asie de l'Est et Pacifique	351 215 934	6,2 %	320 514 986	6,1 %
Asie du Sud	502 334 257	8,9 %	462 496 247	8,8 %
Europe et Asie centrale	144 756 152	2,6 %	144 756 152	2,8 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	148 596 524	2,6 %	143 251 510	2,7 %
Autres	17 515 675	0,3 %	-	0,0 %
Total	5 631 810 908	100 %	5 254 990 061	100 %

TABLEAU T.2.

Utilisation cumulée par région, au 31 décembre 2021

Région	Utilisation cumulée (USD), y compris pour les financements accélérés COVID-19	Utilisation cumulée (%), y compris pour les financements accélérés COVID-19	Utilisation cumulée (USD), hors financements accélérés COVID-19	Utilisation cumulée (%), hors financements accélérés COVID-19
Afrique subsaharienne	4 148 575 355	76,9 %	3 922 838 964	77,1 %
Amérique latine et Caraïbes	139 958 825	2,6 %	126 683 659	2,5 %
Asie de l'Est et Pacifique	340 502 814	6,3 %	317 481 207	6,2 %
Asie du Sud	478 017 814	8,9 %	454 913 337	8,9 %
Europe et Asie centrale	141 884 969	2,6 %	141 884 969	2,8 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	129 873 009	2,4 %	125 913 774	2,5 %
Autres	13 959 898	0,3 %	0	0,0 %
Total	5 392 772 684	100 %	5 089 715 909	100 %

Note : « Autres » fait référence au montant utilisé dans le cadre du financement mondial pour la continuité de l'apprentissage, qui fait partie de la riposte à la pandémie de COVID-19.

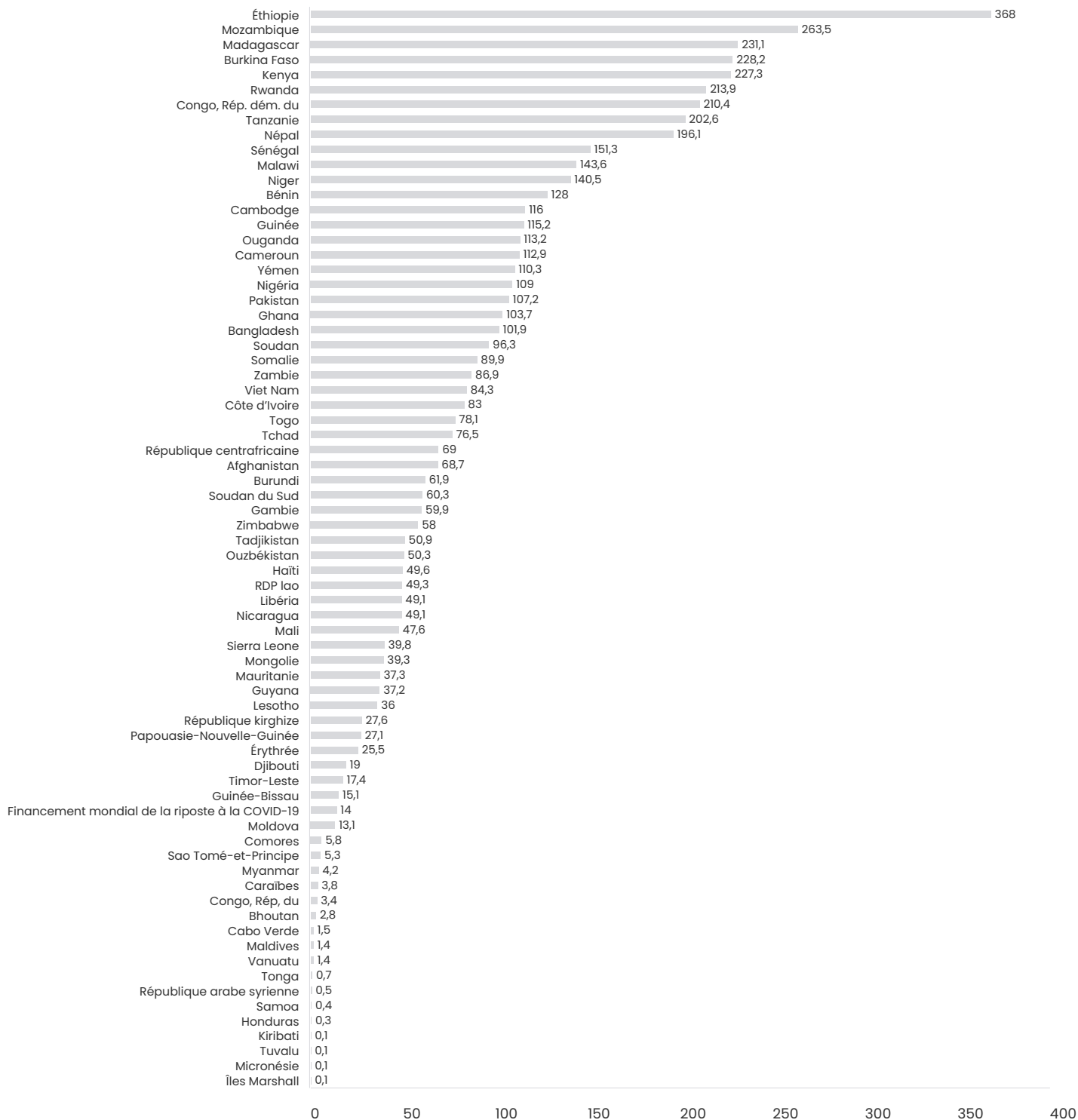


ANNEXE U

UTILISATION DES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE, PAR PAYS, ANNÉE CIVILE 2021

GRAPHIQUE U.1.

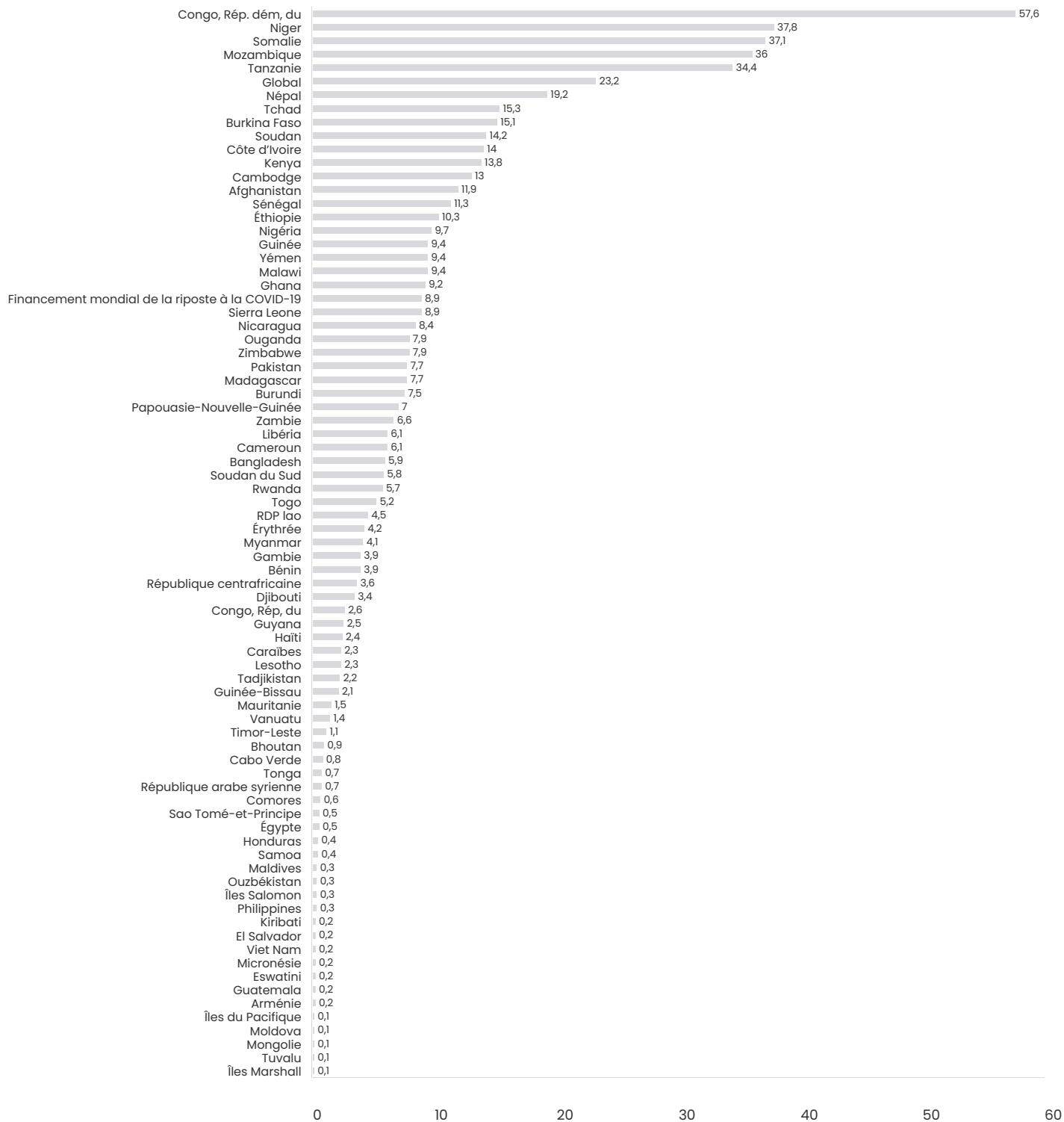
Utilisation cumulée des financements, en décembre 2021 (USD, millions)



Note : Il s'agit notamment des montants utilisés des financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, des financements au titre du fonds à effet multiplicateur, des financements accélérés ordinaires et des financements accélérés COVID-19.

GRAPHIQUE U.2.

Utilisation des financements, année civile 2021 (USD, millions)



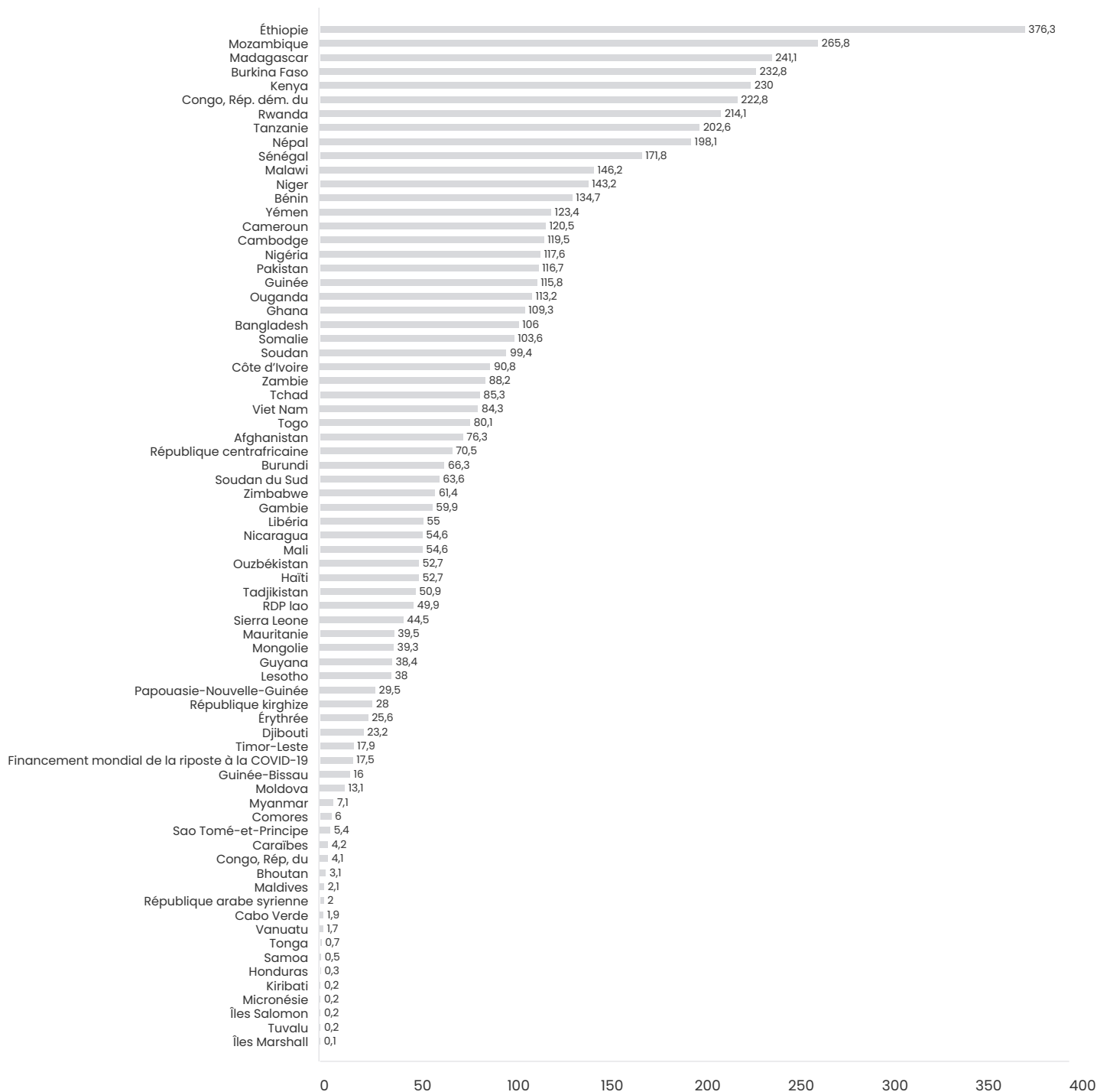
Note : Il s'agit notamment des montants utilisés des financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, des financements au titre du fonds à effet multiplicateur, des financements accélérés ordinaires et des financements accélérés COVID-19.

ANNEXE V

UTILISATION DES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE, PAR PAYS, EXERCICE 2022

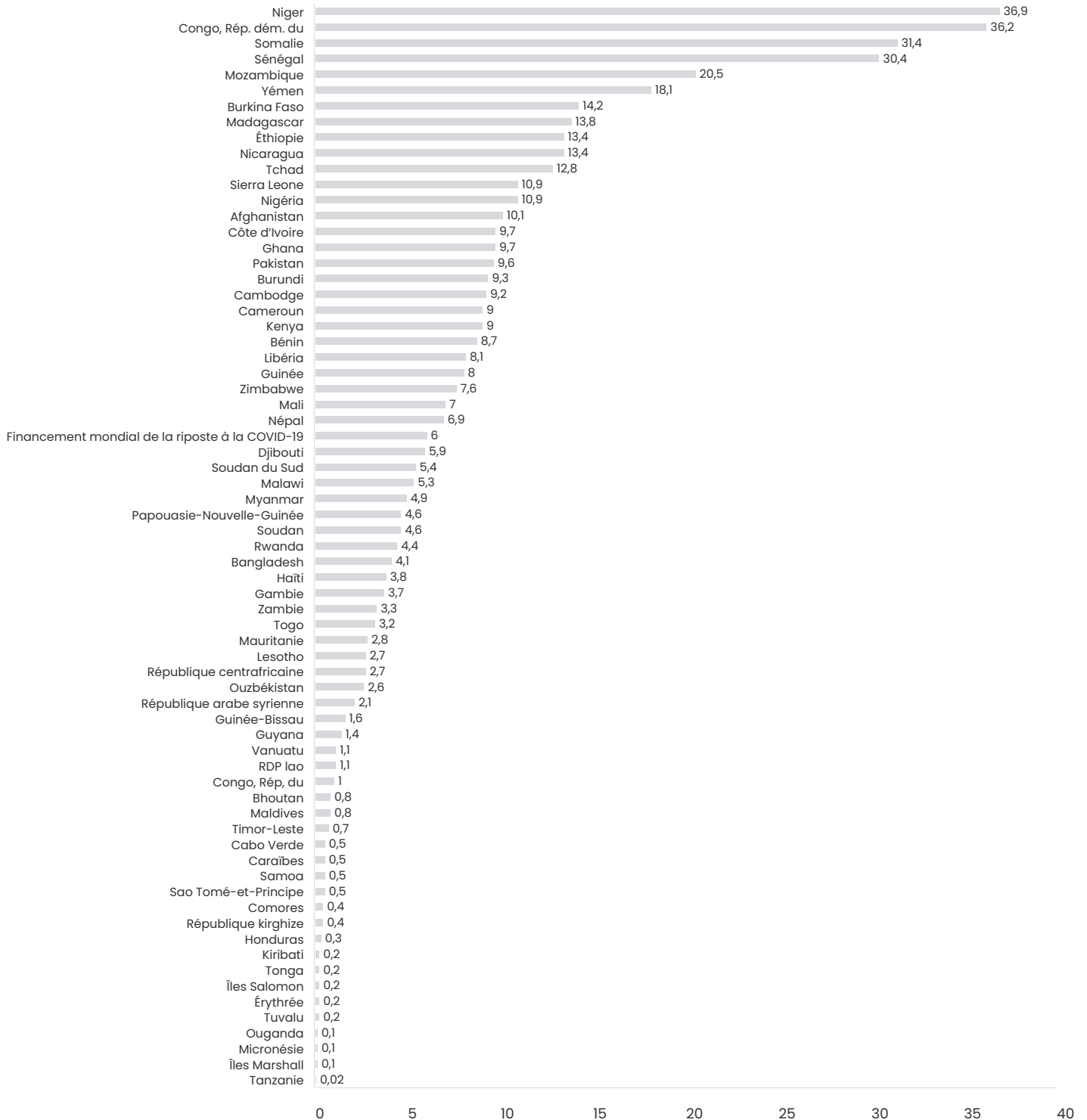
GRAPHIQUE V.1.

Utilisation cumulée, au 30 juin 2022 (USD, millions)



GRAPHIQUE V.2.

Utilisation des financements, exercice 2022 (USD, millions)



ANNEXE W

NOMBRE DE MANUELS DISTRIBUÉS, D'ENSEIGNANTS FORMÉS ET DE SALLES DE CLASSE CONSTRUITES OU RÉHABILITÉS DURANT L'EXERCICE 2021

TABLEAU W.1.

Manuels distribués durant l'exercice 2021

Type de financement	non-PPFC		PPFC		Global		
	Nombre de financements ayant communiqué des données	Nombre de manuels distribués	Nombre de financements ayant communiqué des données	Nombre de manuels distribués	Nombre de financements ayant communiqué des données	Nombre de manuels distribués	% de manuels distribués
Financement accéléré	0	0	2	90 599	2	90 599	0,5
Financement accéléré COVID-19	3	116 521	6	5 733 059	9	5 849 580	31,2
Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation	2	8 515 257	7	4 265 510	9	12 780 767	68,3
Total	5	8 631 778	15	10 089 168	20	18 720 946	100 %

TABLEAU W.2.

Enseignants formés durant l'exercice 2021

Type de financement	non-PPFC		PPFC		Global		
	Nombre de financements ayant communiqué des données	Nombre d'enseignants formés	Nombre de financements ayant communiqué des données	Nombre d'enseignants formés	Nombre de financements ayant communiqué des données	Nombre d'enseignants formés	Nombre d'enseignants formés (en %)
Financement accéléré	1	1 852	3	1 893	4	3 745	1,3
Financement accéléré COVID-19	29	109 450	34	46 116	63	155 566	53,4
Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation	9	82 267	15	49 674	24	131 941	45,3
Total	39	193 569	52	97 683	91	291 252	100 %

TABLEAU W.3.

Salles de classe construites ou réhabilitées durant l'exercice 2021

Type de financement	non-PCFC		PCFC		Overall		
	Nombre de financements ayant communiqué des données	Nombre de salles de classe construites ou réhabilitées	Nombre de financements ayant communiqué des données	Nombre de salles de classe construites ou réhabilitées	Nombre de financements ayant communiqué des données	Nombre de salles de classe construites ou réhabilitées	% de salles de classe construites ou réhabilitées
Financement accéléré	1	353	4	295	5	648	11,0
Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation	4	406	10	4 811	14	5 217	89,0
Total	5	759	14	5 106	19	5 865	100 %

ANNEXE X

MÉTHODOLOGIE SUIVIE POUR DÉTERMINER LE NOMBRE D'ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRES DES FINANCEMENTS DU GPE

On entend par élèves bénéficiaires de financements du GPE, les enfants en âge d'être scolarisés (de l'enseignement préscolaire au deuxième cycle du secondaire) ainsi que les adolescents et les adultes, ayant dépassé cet âge, qui ont bénéficié d'activités d'éducation non formelles¹. Les chiffres présentés ici sont basés sur le nombre d'élèves qui bénéficie de chaque financement, tel qu'ils sont communiqués dans les rapports sur l'avancement de la mise en œuvre et les rapports de fin d'exécution soumis par les agents partenaires². L'analyse porte sur les financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, les financements au titre du fonds à effet multiplicateur, les financements accélérés ordinaires et les financements accélérés COVID-19 en cours à un moment donné de l'exercice 2022, pour lesquels un rapport a été présenté au cours du même exercice, et dans lequel le nombre de bénéficiaires est précisé.

Le nombre d'élèves bénéficiaires n'est pas exactement proportionnel au montant du financement. Les interventions ciblées par les financements sont différentes, de même que le coût unitaire et la méthodologie utilisée pour compter les bénéficiaires (qui est définie par chaque agent partenaire). Les interventions prises en compte dans ce calcul sont, par exemple, la construction d'écoles, la distribution de matériel d'apprentissage, les repas scolaires et les transferts monétaires.

Les agents partenaires communiquent le nombre cumulé d'élèves bénéficiaires depuis le début de chaque financement. Ces données n'ont commencé à être recueillies par le Secrétariat du GPE qu'à partir de l'exercice 2022. L'estimation du nombre d'étudiants bénéficiant d'un financement avant cet exercice est obtenue par l'un des deux calculs suivants. Dans le cas des financements ayant fait l'objet d'un rapport en 2021, le Secrétariat a soustrait le nombre de bénéficiaires ainsi déclaré de celui enregistré en 2022. Le nombre de bénéficiaires des financements n'ayant pas fait l'objet d'un rapport au cours de l'exercice 2021 a été calculé, par le Secrétariat, au prorata du nombre cumulé de bénéficiaires signalés. Le Secrétariat a calculé le nombre de bénéficiaires des cofinancements au prorata de la contribution financière du GPE au programme cofinancé.

Dans le cas des pays partenaires bénéficiant de plus d'un type de financements de mise en œuvre au cours de l'exercice 2022 (par exemple, le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation et le financement accéléré COVID-19), les mêmes enfants peuvent être comptés comme bénéficiaires de différentes interventions soutenues par différents financements. Pour les financements accélérés COVID-19, un financement peut avoir plus d'un indicateur permettant de suivre le nombre d'élèves bénéficiaires. Dans ce cas, le Secrétariat a utilisé le nombre le plus élevé communiqué parmi ces indicateurs, afin d'éviter de compter deux fois les mêmes enfants.

¹ Seuls deux financements font état du nombre de bénéficiaires ayant dépassé l'âge de suivre des études en deuxième cycle du secondaire.

² Les agents partenaires doivent communiquer ce chiffre pour les financements approuvés dans le cadre du modèle opérationnel du GPE 2025. Ce chiffre n'est communiqué par les agents partenaires pour les financements approuvés dans le cadre du modèle opérationnel GPE 2020, à l'exception des financements accélérés COVID-19, que s'ils en assurent le suivi dans le cadre du suivi ordinaire qu'ils réalisent pour le financement.



ANNEXE Y

NOMBRE D'ÉLÈVES QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE

TABLEAU Y.1.

Nombre d'élèves qui ont bénéficié de financements de mise en œuvre, par type de financement

Type de financement	non-PPFC			PPFC			Global		
	Nombre de financements déclarés	Nombre d'élèves bénéficiaires	% d'élèves bénéficiaires	Nombre de financements déclarés	Nombre d'élèves bénéficiaires	% d'élèves bénéficiaires	Nombre de financements déclarés	Nombre d'élèves bénéficiaires	% d'élèves bénéficiaires
Financement accéléré	1	148 867	0,5	13	3 411 010	4,4	14	3 559 877	3,3
Financement accéléré COVID-19	29	27 583 190	95,1	34	54 743 968	70,7	63	82 327 158	77,1
Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation	17	1 282 990	4,4	23	19 596 126	25,2	40	20 879 116	19,6
Total	47	29 015 047	100,0 %	70	77 751 104	100,0 %	117	106 766 151	100,0 %

TABLEAU Y.2.

Nombre d'élèves qui ont bénéficié de financements de mise en œuvre, par région

Région	Nombre de financements déclarés	Nombre d'élèves bénéficiaires	% d'élèves bénéficiaires
Afrique subsaharienne	76	102 968 240	96,4
Amérique latine et Caraïbes	7	410 354	0,4
Asie de l'Est et Pacifique	17	1 079 116	1,0
Asie du Sud	10	2 099 316	2,0
Europe et Asie centrale	1	-	0,0
Moyen-Orient et Afrique du Nord	6	209 125	0,2
Total	117	106 766 151	100,0 %

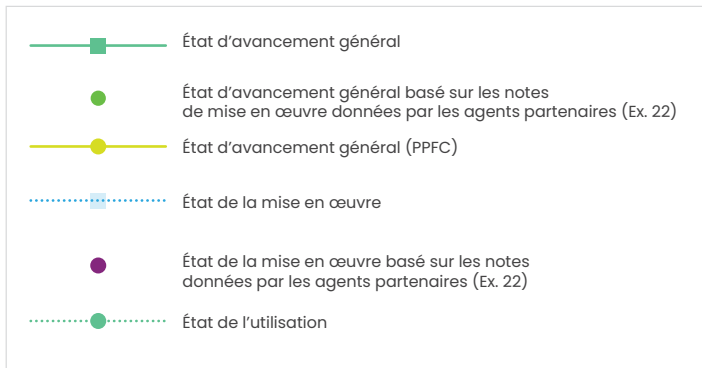
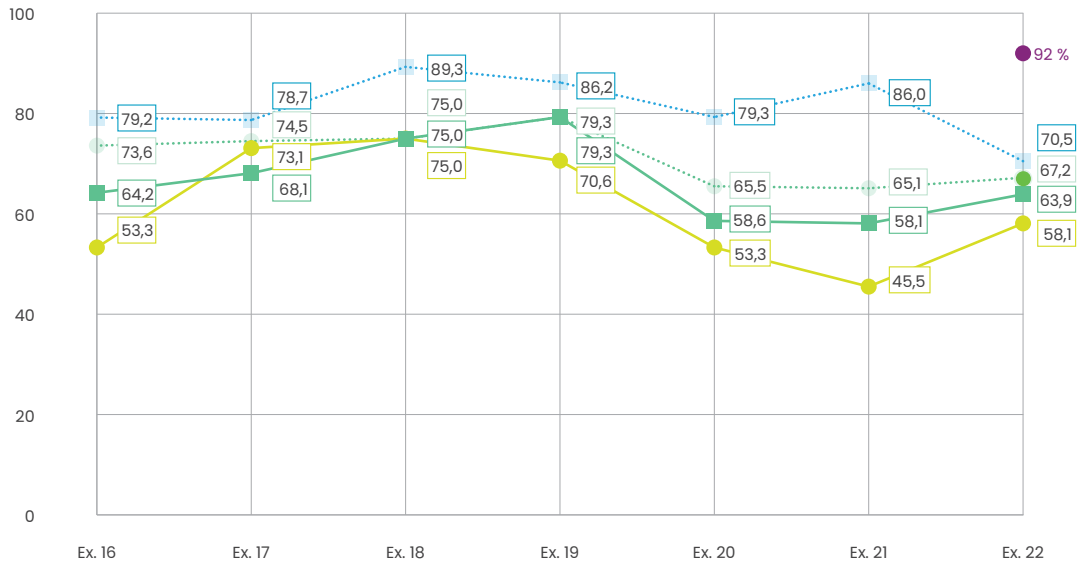
TABLEAU Y.3.

Nombre d'élèves qui ont bénéficié de financements de mise en œuvre, par catégorie de revenu

Catégorie de revenu	Nombre de financements déclarés	Nombre d'élèves bénéficiaires	% d'élèves bénéficiaires
Pays à faible revenu	62	71 097 244	66,6
Pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure	48	35 595 061	33,3
Pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure	7	73 846	0,1
Total	117	106 766 151	100,0 %

ANNEXE Z

PROPORTION DE FINANCEMENTS DONT L'ÉTAT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL, LA MISE EN ŒUVRE ET L'UTILISATION DES FONDS SONT EN BONNE VOIE, COMME LE MONTRENT LES ÉVALUATIONS DES AGENTS PARTENAIRES ET DU SECRÉTARIAT

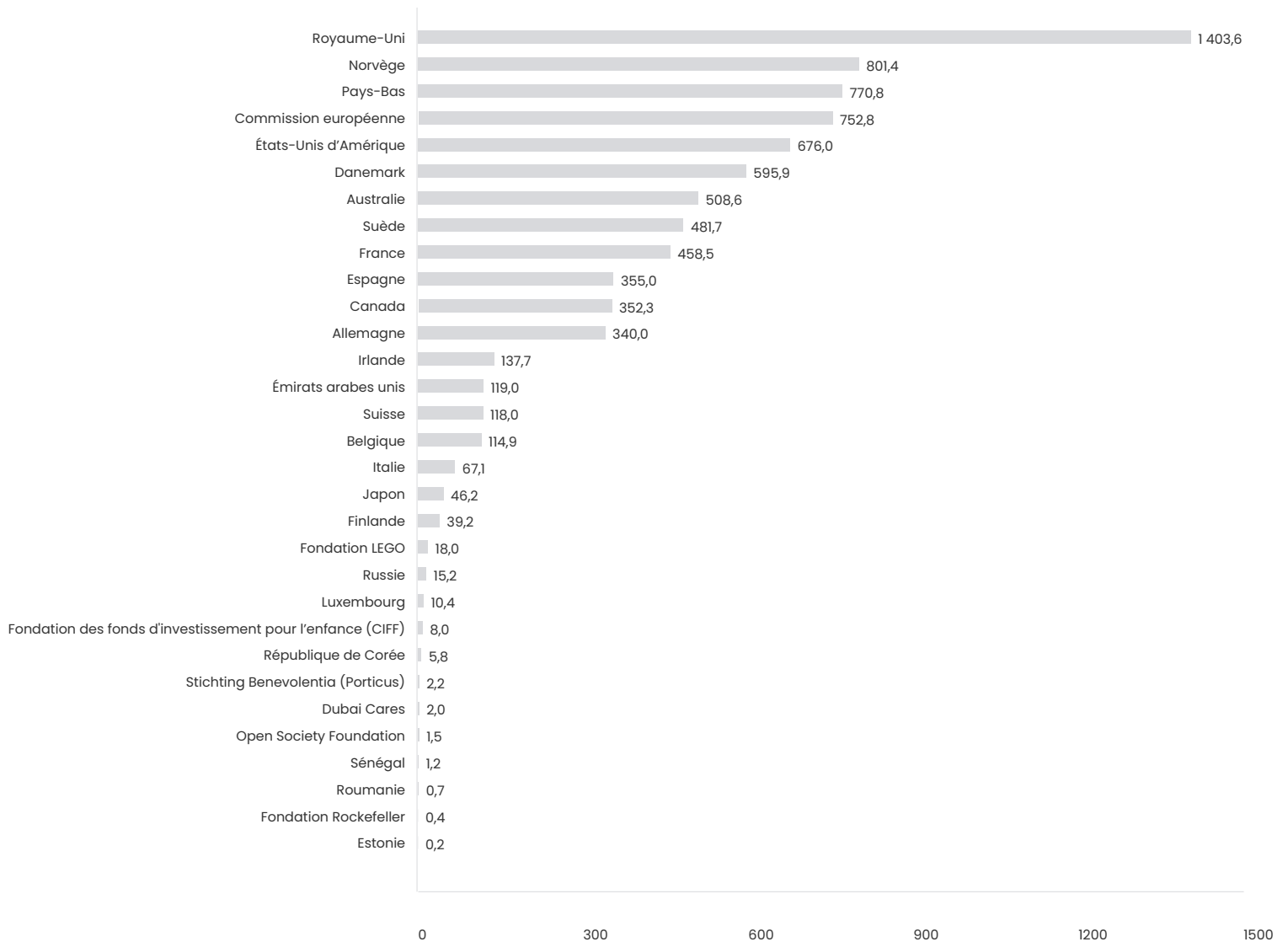


Source : Secrétariat du GPE.

Note : Le point rouge pour 2022 indique la proportion de financements dont la mise en œuvre est en bonne voie, selon les évaluations données par les agents partenaires. Le point vert indique la proportion de financement dont l'état d'avancement général est en bonne voie, selon les notes de mise en œuvre données par les agents partenaires.

ANNEXE AA

CONTRIBUTIONS CUMULÉES DES BAILLEURS DE FONDS AU GPE, EN JUIN 2022



ANNEXE BB

MÉTHODOLOGIE SUIVIE POUR LE CODAGE THÉMATIQUE ET L'ÉTABLISSEMENT DES COÛTS DES FINANCEMENTS

Le codage et l'établissement des coûts des financements constituent l'un des outils institutionnels de suivi et de communication utilisés pour fournir des informations sur les types d'activités soutenues par les financements du GPE. Ces opérations permettent de voir comment les financements contribuent aux huit domaines prioritaires du GPE 2025. Le Secrétariat effectue le codage thématique et le chiffrage depuis 2016. Le lancement du GPE 2025 a entraîné une révision du manuel des codes. Les codes des objectifs stratégiques du GPE 2020 ont été mis en correspondance avec les huit domaines prioritaires du GPE 2025 et des codes supplémentaires ont été ajoutés. Le livre de codes comporte cinq à neuf codes pour chaque domaine prioritaire qui représentent des activités ou des domaines thématiques généralement soutenus par les financements.

La méthodologie donne lieu à trois types d'opérations : le codage, l'établissement des coûts et le chiffrage de la dimension de genre. Dans le cadre du *codage*, un code binaire sert à indiquer si un financement est destiné à soutenir un domaine thématique particulier. Dans le cadre de l'établissement des coûts, le montant contribuant à chaque domaine thématique est estimé. Le *chiffrage de la dimension de genre* permet de montrer le niveau d'intégration de cette dimension en attribuant un marqueur de l'égalité de genre aux activités pertinentes.

Les financements concernés par cet exercice sont les financements pour la transformation du système, les financements pour la mise en œuvre des programmes sectoriels de l'éducation, les financements au titre du fonds à effet multiplicateur, et les financements accélérés ordinaires. Cette année, l'analyse ne couvre toutefois pas les financements pour la transformation du système, aucun n'ayant encore été approuvé. Les résultats présentés dans ce rapport concernent les financements pour la mise en œuvre des programmes sectoriels de l'éducation et les financements au titre du fonds à effet multiplicateur en cours à un moment donné durant l'exercice 2022.

Les documents de programme sont la principale source d'information utilisée pour comprendre les domaines thématiques ciblés par les financements. Pour procéder au codage et à l'établissement des coûts, le Secrétariat examine soigneusement chaque document de programme afin de savoir quelles activités sont financées par le financement et à quel(s) domaine(s) prioritaire(s) et code(s) celles-ci contribuent. Pour procéder au chiffrage, le Secrétariat se réfère également au document de budget dans le but de déterminer le montant du financement alloué à chaque activité (c'est-à-dire à chaque sous-composante du financement). Si plusieurs codes sont attribués à une activité, le coût de cette dernière est réparti entre ces codes à partir des informations du document de programme et ce montant est considéré comme le montant ciblé pour chaque code. Par exemple, le coût lié à l'octroi d'une allocation aux enseignantes sera réparti entre le code de gestion des enseignants dans le domaine prioritaire des enseignants et de l'enseignement et le code des programmes et de l'enseignement tenant compte de l'égalité de genre dans le domaine prioritaire consacré à cette question, ce dernier montant étant considéré comme visant l'égalité de genre. Le codage et le chiffrage sont actualisés en cas de restructuration et/ou de financement supplémentaire.

